

Objectif

juin - juillet 2016 • 4,50€

> méditerranée

N°166



Entretien exclusif
Alain Juppé



Révolution numérique
Entre espoirs
et inquiétudes



Loi El Khomri
Une réforme
à contre-emploi ?

VIVRE LA CULTURE !



Conception/illustration : Direction de l'Information de la Région. Photos : (Région) A.P. Garau, Y. Bouvier, B. Cristofari et Wells &

La Région permet aux lycéens et aux apprentis de découvrir le monde artistique en participant activement à diverses manifestations culturelles.

Festival de Cannes : voir des films en salles pour exercer leur sens critique et les initier au langage du 7^e art.

Prix littéraire : choisir des œuvres d'un romancier, d'un scénariste et d'un dessinateur de bandes dessinées en tant que jeunes jurés.

Festival d'Avignon : découvrir la création théâtrale contemporaine en participant à des spectacles du « in », à des ateliers pédagogiques et en rencontrant les artistes.

Région



regionpaca.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur

▲
ALLER AU
SOMMAIRE

6



8

5 **édito**

Tragi-comédie politique

Sur le vif

6 **Jean-Marc Roubaud, pdt LR du Grand Avignon :**
la force tranquille

8 **Frédéric Vigouroux, maire de Miramas :**
« Oui à une métropole de projets ! »

10 **Châteauneuf-les-Martigues (13) :**
lacunes budgétaires

Sécurité des commerces marseillais :
les polices main dans la main

Sécurité dans les gares :
une priorité pour la Région

12 **Mutuelle communale :**
Briançon solidaire

Artisanat :
La Provence dévoile ses stars 2016

Savon de Marseille : en attente du label IGP

13 **Traitement du chômage :**
pas de recette miracle !

Région et Pôle emploi à l'unisson

14 **IUT Aix-Marseille :** un nouvel écrin à Aix

L'Urssaf au plus près des entreprises

Groupement d'employeurs :
les PME dubitatives

16 **Réhabilitation de la CPAM**
Marseille-Kléber : un projet ambitieux

Rocbaron (83) :
le centre ancien fait peau neuve

Laboratoire souterrain à bas bruit de Rustrel :
un antre pour la recherche

17 **L'agriculture provençale fait salon**
Dracénie : dynamiser
la démocratie participative

18 **Entretien**

Alain Juppé : « Je me refuse à opposer
les Français les uns aux autres »

20 **Pleins feux**

Loi El Khomri :
une réforme à contre-emploi ?

22 **Enjeux**

Révolution numérique :
comment s'adapter à l'e-économie ?
Très haut débit : un gigantesque chantier



18

24 **Zoom**

Communauté de communes
de l'Embrunais [05] :
en marche vers Serre-Ponçon

25 **Filières**

Production de cerises :
la France mène bataille

26 **Environnement**

Lutte anti-pollution maritime :
les marins-pêcheurs à contribution

Éradication du charançon rouge :
pour que *Revive* les palmiers

28 **Ferme la Marcotte :**
« Aimez, semez, essayez »

Containers recyclés :
un produit d'avenir ?

Forêt provençale : le pin d'Alep revalorisé

30 **Profession Passion**

Pierre Mouret, maître éclairagiste :
un artisan aux doigts d'or

32 **Culture**

Opéra de Marseille :
« Faire tomber les barrières »

Molière au fil de l'eau

Pôle céramique :
une renaissance pour Vallauris

Bernar Venet :
du goudron naît le talent

Christo nous emballe
à la fondation Maeght

34 **Expositions**



26



33



33

communauté d'agglomération

grand avignon



AVIGNON
CALIMONT-SUR-DURANCE
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE
JONQUIERETTES
LE PONTET
LES ANGLÉS
MORIÈRES-LÈS-AVIGNON
PUJAUT
ROCHFORT-DU-GARD
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON
SALVETERRE
SAZE
VEDÈNE
VELLÉRON
VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON

www.grandavignon.fr

L'AMBITION COLLECTIVE

Collecte
et traitement
des déchets



Transports
et mobilité durable



Développement
économique



Action
culturelle



Politique
de la ville et Habitat



Développement
durable



Eau et
assainissement



ALLER AU
SOMMAIRE

Objectif
Méditerranée

Le magazine mensuel de la vie économique et politique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Numéro 166 - Juin-juillet 2016

B.P. 10
13191 Marseille Cedex 20
Tél. : 04 91 42 09 92
Courriel : presse@objectifmed.com

Directeur de la Rédaction : Charles Morel
Secrétaire de rédaction : Claude Léon
Directrice du développement : Laurence Boland
Maquette : Pierre-Marie Gély
Correctrice : Aurore Joseph
Ont collaboré à ce numéro : Florence Clair (F.L.C.)
Catherine Bonifassi (C.B.)
Benoît Faure (B.F.)
Anne-Claire Friehe (A.-C.L.F.)
Hervé Ganet (H.G.)
Solène Le Hen (S.L.H.)
Erwan Pastol (E.P.)
Marc Rambuzet (M.R.)

Imprimerie Spirale - Istres

Prix abonnement (9 n°) : 35 €
Prix au numéro : 4,50 €

Siège Social : Editions S.P.M.
10, rue Pavillon
13001 Marseille
Directeur de la publication : Carlos Ribeiro-Afonso.
Publication des Editions Sud Presse Méditerranée (S.P.M.)
Sarl de Presse au capital de 7 500 €
R.C.S. Marseille : B 442 310 256
ISSN : 1164-4486

Durée 99 ans à compter de juin 2002.

Pour tout litige, seuls les tribunaux de Marseille sont compétents. La loi du 11 mars 1957, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause, est illicite" [alinéa 1^{er} de l'article 40]. Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.



Tragi-comédie politique

La politique adore ces grands moments de contradictions : c'est un gouvernement de gauche qui propose une loi sur le travail que les syndicaux les plus radicaux considèrent trop libérale, tandis que les libéraux eux-mêmes, supposément en harmonie avec un texte très "transfrontières politiques", se mettent à critiquer pour des raisons de tempo politique inadapté. Au jeu de la tragi-comédie politique, le sommet est donc atteint, le moment étant très mal choisi.

La droite, qui se prépare à une alternance pour mettre en œuvre une politique libérale plus draconienne encore que celle que porte la loi El Khomri, est obligée de rester dans la posture. La gauche de gouvernement, pour l'opposer à celle de la contestation, doit montrer ses biscoteaux pour afficher sa fermeté. Récemment, le LR Jean-François Copé, ressorti du purgatoire, préconisait de passer par les ordonnances pour enfoncer dans le crâne des Français le libéralisme ; dans

l'entretien qu'il nous accorde, Alain Juppé prône une augmentation de 1 % de la TVA pour financer, entre autres, les dépenses sociales ; même le méchant Macron n'aurait pas osé s'avancer sur ce terrain miné dans le contexte actuel !

La grande erreur du gouvernement Valls sera finalement d'être resté dans l'entre-deux, ni à gauche, ni à droite, prenant le risque en voulant contenter tout le monde de ne satisfaire personne. Des économistes aux syndicalistes, des syndicats patronaux aux frondeurs, tous pourraient manifester pour une cause unique : le retrait de la loi. Dans l'attente, malgré l'annonce d'une embellie économique, dans le contexte festif d'Euro 2016 et des retombées économiques qui devraient en découler, la France ne prépare pas au mieux sa sortie de crise. L'e-économie, dont nous présentons dans ce numéro les bouleversements à venir, demeure à l'état de transition. Dans ce temps d'adaptation, l'économie française restera sur le qui-vive, cherchant à se frayer un chemin pour trouver le modèle d'une croissance la plus juste, celle qui, de toute façon, ne satisfera personne. L'Angleterre et l'Allemagne, grâce ou à cause de la très libérale Thatcher et du très social-démocrate Schröder, ont choisi, au prix de grands drames humains, mais aussi de la création d'un modèle de concertation sociale efficace. La France n'a pas su trouver cette troisième voie. Elle en paie le prix aujourd'hui. Et pour combien de temps encore ?



En couverture : **Dale Grimshaw, Golden Ratio III, Acrylique sur toile, 59 x 42.**

Exposition *MarseilleStreetArtShow* à la galerie Saint-Laurent à Marseille.

Jean-Marc Roubaud, président LR du G^d Avignon

La force tranquille

Installé depuis deux ans dans le fauteuil de président du Grand Avignon, Jean-Marc Roubaud se veut confiant dans la réalisation des grands projets de l'agglomération avignonnaise. Démarrage des travaux du tramway, relance du projet de nouveau quartier de la Confluence en Courtine, développement d'une nouvelle politique de marketing territorial : l'élu trace les contours d'un territoire en pleine mutation.

Quel premier bilan tirez-vous de ces deux années de présidence au Grand Avignon ?

Deux ans, c'est à la fois long pour les citoyens qui attendent la réalisation concrète de nos projets, mais c'est également très court par rapport aux procédures administratives auxquelles nous sommes soumis. Néanmoins, de nombreux projets ont pu avancer : les travaux du tramway ont démarré, ainsi que ceux de l'opéra. En matière de développement économique, le dossier du futur quartier de la Confluence en Courtine est en bonne voie. Dès ce mois de juin, nous procédons au choix du cabinet d'architecture qui devra nous proposer les contours de cette nouvelle ville moderne, connectée et environnementale.

Vous avez su construire une gouvernance collégiale avec, notamment, la maire PS d'Avignon, Cécile Helle, votre 1^{ère} vice-présidente. Cette "cohabitation" n'entraîne-t-elle pas quelques tensions ?

Effectivement, nous ne pouvons pas être d'accord sur tout. Mais l'époque où un président d'agglomération pouvait tout imposer est révolue. Il

y a aujourd'hui une nécessité à partager les projets, à se consulter, sinon ces derniers sont voués à l'échec. Avec madame Helle, nous sommes davantage en cogestion qu'en cohabitation et défendons ensemble un certain nombre de projets, tel que celui d'un nouveau port sur l'île Piot.

Concernant le projet du tramway, certains prétendent que vous avez pour partie cédé à Cécile Helle, en réduisant considérablement le projet, et dans le seul but d'obtenir une paix armée avec celle-ci...

Non, pas du tout ! Cécile Helle avait en effet fait le choix d'un bus à haut niveau de service, tandis que l'agglomération prévoyait la réalisation d'un tramway. L'État s'étant nettement désengagé, en 2014, sur le financement du projet, je ne voulais pas mettre en péril les finances du Grand Avignon. Nous avons alors réadapté le projet de transport au regard des 135 M€ que nous étions capables de financer. Il n'y a pas eu de négociations pour une quelconque paix armée.

Avez-vous un espoir que le dossier de la liaison Est-Ouest puisse enfin se débloquer ?

Nous avons repositionné le dossier en tant qu'enjeu environnemental



Charles Morel/Objetif Méditerranée

et de santé publique, en mettant l'accent sur la pollution engendrée aujourd'hui par la circulation sur la rocade d'Avignon. Le préfet du Vaucluse nous a accordé une oreille attentive. J'espère de bonnes nouvelles très prochainement.

Le Grand Avignon a récemment lancé un grand projet de marketing territorial. Pouvez-vous nous en tracer les grandes lignes ?

L'attractivité d'un territoire dépend en grande partie de la qualité de vie et de l'environnement que les chefs d'entreprise peuvent proposer à leurs salariés. Nous avons de nombreux atouts à faire valoir. Mais avoir des atouts c'est bien, le faire savoir c'est mieux. Aussi, nous avons mis en place une charte de marketing territorial, cosignée par 19 partenaires institutionnels, associatifs, patronaux et syndicaux. Ce regroupement des forces économiques du territoire doit nous permettre de créer de nouvelles perspectives de développement.

Cette ambition ne se heurte-t-elle pas à la situation économique de la ville-centre qui a, de son côté, perdu une grande part de son aura...

La réalité, c'est que la Ville d'Avignon a des difficultés financières importantes, auxquelles s'est attaqué le nouveau maire. Je ne sais pas si elle va arriver à y faire face, mais ce que je

sais, c'est que, bien que nos couleurs politiques ne soient pas les mêmes, il ne peut y avoir de réussite du Grand Avignon sans Avignon, ni de réussite d'Avignon sans le Grand Avignon.

La commune de Sorgues vient de refuser d'intégrer le Grand Avignon, préférant se rapprocher de la petite communauté de communes des Sorgues du Comtat. N'est-ce pas là une occasion manquée ?

Je pense effectivement que c'est une erreur historique. En matière de constructions intercommunales, les élus sont souvent dans l'émotionnel ou le calcul politicien, mais tiennent rarement compte de la réalité des bassins de vie. Je remarque que la loi NOTRE n'est pas forcément compatible avec les choix de Sorgues. Nous verrons le périmètre que le préfet validera en fin d'année. En attendant, notre porte reste grande ouverte.

Les présidentielles approchent. Quel candidat aura votre suffrage lors des primaires de la droite ?

J'ai décidé de soutenir Alain Juppé. Je considère qu'il est celui qui a la capacité à rassembler, au-delà de notre famille politique, et même de la droite.

Charles Morel

[propos recueillis le 18/05/2016]

La droite avignonnaise se cherche un "champion" !

Face à l'absence de *leader* LR à Avignon, depuis la défaite cinglante du parachuté Bernard Chaussegros aux municipales de 2014, Jean-Marc Roubaud affirme « ne pas vouloir être candidat à la mairie d'Avignon en 2020 ». L'actuel maire de Villeneuve-lès-Avignon souhaite « laisser les agitateurs professionnels s'agiter » dans le landerneau politique de la Cité des Papes. Avant d'ajouter toutefois, et de manière prudente : « On verra le moment venu le panorama de la situation. Ce qui est vrai aujourd'hui, ne l'est pas forcément dans 4 ans ! ».

Bloc notes



OM, stade Vélodrome, fiasco.

Les fans de l'OM ne veulent plus être appelés des amateurs de foot. Pour eux, les amateurs se trouvent à la direction de l'OM et en premier lieu, Margarita Louis-Dreyfus. Cette dernière a rencontré récemment Jean-

Claude Gaudin, maire de Marseille, lui confirmant qu'elle entendait vendre rapidement le club. Présent lors de l'entretien, Roland Blum, adjoint en charge des Finances, lui a rappelé que « quel que soit le futur repreneur de l'OM, le loyer du stade devra être réévalué de manière substantielle en 2017 ». Il est vrai que le coût de la rénovation de ce dernier pèse sur les impôts des Marseillais qui, de plus, délaissent l'enceinte mythique face aux piètres résultats de leur équipe. Bon courage au futur repreneur !



Defferre ? Non merci ! Alors que l'on fête les trente ans de la mort de Gaston, dénomination affective de l'ancien maire de Marseille, Benoît Payan, conseiller départemental et municipal PS de Marseille, semble ne pas avoir une vision "Netflix" de sa figure tutélaire. Dans une tribune, il se lâche : « Gaston Defferre, c'est aussi l'artisan du clientélisme le plus outrancier qui mit Marseille en coupe réglée [...]. C'est également cet anti-communiste enragé, qui préféra appauvrir sa ville pour ne pas partager le pouvoir avec sa ceinture rouge ». L'une des raisons de la disparition du PS marseillais sur les radars politiques, c'est justement le fait de ne pas avoir exercé un droit d'inventaire sur le defferrisme, où le meilleur côtoie le pire. Payan le fait. Courageusement.

se lâche : « Gaston Defferre, c'est aussi l'artisan du clientélisme le plus outrancier qui mit Marseille en coupe réglée [...]. C'est également cet anti-communiste enragé, qui préféra appauvrir sa ville pour ne pas partager le pouvoir avec sa ceinture rouge ». L'une des raisons de la disparition du PS marseillais sur les radars politiques, c'est justement le fait de ne pas avoir exercé un droit d'inventaire sur le defferrisme, où le meilleur côtoie le pire. Payan le fait. Courageusement.

Finances locales

Le blues des maires

Certes, François Hollande a fait un geste significatif en annonçant lors du dernier congrès des maires une réduction de moitié de la baisse des dotations pour les communes en 2017 et la reconduction du fonds d'investissement pour aider les villes souhaitant lancer des projets. Mais la plupart des maires sont sortis frustrés de ce congrès, considérant que la clémence élyséenne n'était pas à la hauteur des défis financiers qui les attendent. C'est le cas des maires des Alpes-Maritimes dont l'association départementale déplore que ces derniers retrouvent leur mairie « sans annonce majeure pour leurs administrés ». À leurs yeux, « la réduction de moitié de la baisse des dotations prévue en 2017 ne peut satisfaire les élus. Au mieux, cette annonce peut constituer une première étape mais le compte n'y est pas ! ». L'Association



des maires des Alpes-Maritimes entend poursuivre sa « mobilisation contre l'inflation des normes et pour la compensation intégrale des nouvelles charges transférées telle que la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires ». Le bras de fer se poursuit entre les élus de terrain et le gouvernement. Mais existe-t-il des solutions à la hauteur de leurs attentes ? Face à des caisses vides, à des besoins sociaux croissants, les maires sont invités à se débrouiller de plus en plus seuls et avec des moyens financiers déclinants pour assurer un service public dont la population ne tardera pas à se rendre compte qu'il s'est affaibli. M. R.

CANNES PRÉSENTE
Le Musée éphémère du Cinéma

AVEC L'USINE DE FILMS AMATEURS DE MICHEL GONDRY 2^E ÉDITION

RÉALISEZ UN FILM EN 3H !

15 JUILLET AU 25 AOÛT 2016
PALAIS DES FESTIVALS
EXPOSITIONS : DALÍ / ROBERT DESCHARNES GILLES TRAVERSO MODELY THIBAUD

DE 13H À 20H - FERMÉ LE LUNDI ET LES 5 ET 6 AOÛT
NOCTURNES JUSQU'À 21H LES 26 JUILLET ET 2 AOÛT (AVEC CINÉMA PLEIN AIR) GRATUIT

d'infos sur cannes.com
Un événement #MairieDeCannes

ina 3

CANNES CITE DU FAYEL

RETOUR SOMMAIRE

Frédéric Vigouroux, maire de Miramas

« Oui à une métropole de projets ! »

Village de marques, grand stade d'athlétisme, pôle multimodal autour de la gare et même campus de métiers du Sport, le maire de Miramas ne manque pas de projets pour dynamiser le bassin d'emploi de sa commune. Opposé de longue date à la création de la métropole, Frédéric Vigouroux se veut aujourd'hui plus pragmatique et défend l'idée que la Ville devienne la porte d'entrée économique d'Aix-Marseille Provence.

Miramas semble vouloir se créer un nouveau destin économique au travers de nombreux projets d'envergure...

Nos projets de Village de marques ou de grand stade d'athlétisme sont essentiels pour que Miramas puisse accompagner les nouvelles révolutions économiques, celle notamment des emplois de demain. Mais n'oublions pas que le développement historique de la commune s'est réalisé autour de sa gare de triage, qui est aujourd'hui en 7^e position en région PACA, et représente 15 % du fret ferroviaire national. C'est pourquoi l'une de mes priorités est l'aménagement d'un grand pôle multimodal autour de la gare qui devrait accueillir, selon la SNCF, plus de 1,5 million de passagers par an dans les années à venir.

Comment Miramas a-t-elle été choisie pour accueillir le grand stade d'athlétisme ?

La Fédération française d'athlétisme cherchait à s'implanter en région depuis 14 ans et Miramas fait partie des villes qui ont très souvent été mises en exemple dans le domaine du sport. Nous avons réussi à réunir l'ensemble des partenaires financiers, l'État, le Département, l'ex-SAN Ouest-Provence et la Fédération bien sûr, autour d'un projet qui nous permettra d'organiser de grandes manifestations, avec l'idée de créer, à terme, un campus de métiers du sport en lien avec le rectorat.

Vous faites valoir haut et fort que ces projets profiteront aux territoires environnants...



Charles Morel/Objectif Méditerranée

Ils peuvent être un formidable accélérateur de richesses communes. Un exemple : la création d'un office de tourisme, pourquoi pas départemental, au sein du futur Village de marques, pourrait promouvoir des *packages* de visites permettant aux touristes de découvrir les richesses des territoires environnants.

N'avez-vous pas le sentiment de faire peur à vos "amis" voisins, à travers ces grands projets ?

Je n'en ai pas l'impression. Peut-être ai-je le sentiment que nous dérangeons parfois, parce que nous obtenons de nombreux résultats. Mais, heureusement, nous ne sommes pas les seuls !

Comment le Village de marques est-il perçu par les commerçants de centre-ville ?

L'association des commerçants de Miramas a, à une écrasante majorité, décidé de nous suivre sur ce projet. Ils se sont déplacés à Sierra Vallée, en Italie, pour constater qu'un projet similaire pouvait être créateur de richesses pour tous. Vous savez, ce qui a tué bien souvent les centres-villes, c'est la paupérisation de ses habitants. D'où notre volonté en parallèle de mettre en place une véritable politique de rénovation urbaine de notre centre ancien.

Vous avez longtemps été opposant au projet métropolitain. Quel regard portez-vous sur son organisation ?

Je défends aujourd'hui le fait que cet outil fonctionne. Je dis à l'État qu'il faut qu'il participe

d'avantage financièrement, je mets en garde contre le fait de ne pas trop freiner l'investissement public et je défends la nécessité de renégocier une partie des taux de notre endettement métropolitain et d'allonger nos délais de remboursement, pour donner de l'oxygène à la collectivité. Je crois qu'il faut être force de propositions. La métropole doit être une métropole de projets et non de batailles politiques.

Faites-vous confiance au président LR Jean-Claude Gaudin pour doter la métropole des moyens financiers nécessaires à ses projets ?

Ce n'est pas uniquement la tâche de Jean-Claude Gaudin. C'est un devoir commun de créer de la richesse pour tous. Le Village de

marques amènera sa part de contribution foncière par exemple ! Mais il est sûr que la marge de manœuvre financière de la métropole ne sera pas extensible. Il faudra faire des choix dans les investissements, qui devront concerner tout le territoire. Sinon ce sera l'échec de la métropole. Pour ma part, j'entends bien défendre le territoire de l'ouest de l'étang de Berre, l'un des plus pourvoyeur d'emplois du département.

Dans l'opposition, depuis un an, au conseil départemental des Bouches-du-Rhône, comment jugez-vous la première année de gouvernance de la présidente LR Martine Vassal ?

Martine Vassal utilise beaucoup le marketing territorial, mais cela ne suffit pas. Une véritable vision d'avenir reste à définir, notamment face aux incertitudes sur l'avenir du Département après 2020 et sa possible fusion de compétences avec la métropole.

Martine Vassal pourra-t-elle succéder à Jean-Claude Gaudin en 2020 à la tête de la métropole ?

Qu'elle en ait envie, c'est sûrement le cas ! Mais, en 2020, il y aura de nouvelles élections et le moment du bilan arrivera vite !

Les élections législatives de 2017 se profilent. Êtes-vous candidat à la succession de Michel Vauzelle, qui a annoncé que ce serait son dernier mandat ?

Nous avons encore le temps de voir qui pourra prendre cette responsabilité. Il est vrai qu'en tant que suppléant de Michel Vauzelle, je me suis nourri de ses dossiers locaux. Mais, quoi qu'il en soit, l'union de toute la gauche sera indispensable pour contrer le FN dans cette circonscription d'Arles.

Charles Morel

[propos recueillis le 13/05/2016]

Conférence régionale consultative Démocratie ou « mascarade » ?

Christian Estrosi l'avait promis au cours de la campagne des régionales de décembre 2015, à la suite du désistement de la gauche au 2^e tour. Le président LR de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a récemment installé la « conférence régionale consultative », pour prendre en compte l'avis de toutes les sensibilités politiques. La démarche est-elle pertinente ? On a le sentiment qu'elle sert plus un discours qu'une réelle volonté d'associer l'ensemble des partis à la construction d'un projet collectif.

Les trois premiers présidents de Région, le LR Jean-Claude Gaudin et les PS Michel Pezet et Michel Vauzelle, ont accepté de coprésider cette instance aux formes singulières. Plus surprenant, la présence de représentants culturels en son sein interroge, comme si la religion avait son mot à dire en la matière. Cette initiative, si symbolique soit-elle, met sur-

tout en évidence les plaies encore ouvertes à gauche. La fédération PS des Bouches-du-Rhône avait appelé à boycotter cette conférence mais l'ancien tête de liste PS Christophe Castaner a tenu à être



Region PACA

présent pour que le président Estrosi « n'oublie pas les circonstances de son élection ». C. Castaner pose ses conditions : discussion des orientations

avant le vote du budget, des réunions régulières avec un temps de parole qui ne se limite pas à dix minutes ou encore une information avant le vote des délibérations. En attendant la mise au point d'un règlement intérieur, le FN a décidé de rester à l'extérieur de cette conférence, dénonçant une « mascarade ». Bref, il est à craindre qu'il ne faille rien espérer d'une telle initiative, dont les premiers pas laissent dubitatif. M. R.

Sorgues boude le Grand Avignon

En janvier 2017, la commune de Sorgues quittera la CCPRO, la communauté de communes des Pays de Rhône et Ouvèze autour d'Orange, Courthézon et Châteauneuf-du-Pape, pour rejoindre la très modeste communauté des Sorgues du Comtat (autour de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Althen-des-Paluds). Tel est le choix du maire LR de Sorgues, Thierry Lagneau, qui intervient

un an après l'éviction de la présidence de la CCPRO de son mentor, le sénateur LR Alain Milon, au profit d'un proche du maire Ligue du Sud Jacques Bompard, Alain Rochebonne, maire de Courthézon.

Une marque d'autonomie politique qui n'a pas été du goût de Jean-Marc Roubaud, président LR du Grand Avignon, qui qualifie cette décision d'« erreur historique » (lire p.6) :

« Le rapprochement avec l'agglomération avignonnaise aurait été beaucoup plus logique en termes de bassin de vie économique et plus efficace pour lutter contre les métropoles voisines ». Thierry Lagneau a, pour sa part, plaidé « la liberté de chaque commune de décider de son sort » et affirmé « sa volonté de travailler avec le Grand Avignon dans le cadre d'un pôle métropolitain qu'il reste à mettre en place ». Une maigre perspective de collaboration, qui sonne comme un rendez-vous manqué pour la construction intercommunale du Vaucluse. B. F.





Sécurité dans les gares

Une priorité pour la Région

Christian Estrosi, président de la Région PACA, a récemment inauguré le premier dispositif expérimental de portique de sécurité à l'entrée de la gare des Arcs dans le Var. Les voyageurs doivent désormais passer sous un portique détecteur de métaux et déposer leurs bagages sur le scanner à rayons X avant de rejoindre leur train. D'un coût de 90 000 € sous la maîtrise d'ouvrage de la SNCF, ce dispositif sera expérimenté pendant 6 mois aux Arcs avant d'être étendu dans d'autres gares de PACA si le test s'avère concluant.

Le président Estrosi veut accélérer le pas en la matière : « Nous avons chargé nos pôles de compétitivité de réfléchir sur des matériels de nouvelle génération et de concevoir le portique de demain ». L'objectif est bien entendu de détecter armes et matières dangereuses mais aussi de lutter plus efficacement contre la fraude qui coûte près de 30 M€ par an à la Région.

De son côté, la SNCF a engagé la même réflexion. En début d'année, elle avait organisé une conférence de presse pour présenter ces portiques anti-fraude, permettant de limiter l'accès à certains quais aux seuls passagers munis de billets. Ce dispositif, destiné aux TGV, est actuellement en phase de test à Paris et à Marseille avant d'être étendu aux grandes gares de France d'ici 2017. Présent lors de cette présentation, Christian Estrosi avait milité pour que les dispositifs anti-fraude et de détection des métaux soient concomitants : « Il faut que nous inventions un nouveau dispositif. » Il est temps que la SNCF et la Région accordent leurs violons sur ce thème. **M. R.**

Châteauneuf-les-Martigues [13]

Lacunes budgétaires

La chambre régionale des comptes (CRC) vient de passer au crible la gestion, depuis 2007, de la commune de Châteauneuf-les-Martigues et ses conclusions incitent à une réforme en profondeur de sa politique budgétaire. La commune de 14 000 habitants supporte des charges de gestion nettement supérieures à la moyenne de sa strate démographique (2 362 € par habitant, contre 1 204 € en moyenne). Les magistrats pointent ainsi « le niveau élevé des dépenses de personnel, qui représentent 63 % des charges de gestion en 2014 ».

Face à la baisse des dotations de l'État, la CRC constate que « les marges de manœuvre de la commune sont appelées à se réduire dans les prochaines années ». Et ce, d'autant plus que le niveau de sa

dette reste également particulièrement élevé (plus de 20 M€), se traduisant par « l'incapacité structurelle de la collectivité à financer par ses ressources propres plus de la moitié de ses investissements ». Les magistrats de la CRC s'alarment par ailleurs de l'existence de deux emprunts toxiques conclus en 2007 : « L'un d'entre eux, dont le taux d'intérêt est indexé sur la parité entre l'euro et le franc suisse, est particulièrement risqué. Au cours des exercices 2013 et 2014, les taux ont ainsi atteint respectivement 14,05 % et 15,19 % ». La chambre pointe directement la responsabilité de l'ancien maire socialiste de Châteauneuf-



les-Martigues (entre 2003 et 2014), Vincent Burroni. « Le maire n'a jamais précisé au conseil municipal la formule de calcul exacte des taux d'intérêt des deux emprunts sans laquelle le conseil municipal était dans l'incapacité d'avoir connaissance de l'existence d'un risque. » Aujourd'hui, la Ville se voit « condamnée » à une cure d'austérité obligatoire et sans précédent, suite à ce que la CRC n'hésite pas à qualifier de « lacunes dans la tenue de sa comptabilité ». **B. F.**

Sécurité des commerces marseillais

Les polices main dans la main



Laurent Nunez, préfet de police des Bouches-du-Rhône, a l'honneur de le reconnaître : « Nous signons une deuxième convention pour le codéveloppement de la sécurité des commerçants et de leurs établissements, parce que la première

avait été signée en 2010 et qu'il fallait la rafraîchir. Mais je serais incapable de tirer un bilan détaillé de la première convention. Tout ce que je peux vous dire, c'est que la délinquance affectant les commerçants marseillais connaît une baisse significative depuis 2012. C'est la preuve qu'elle était utile ».

En 2010, la convention avait été signée dans un contexte particulier, suite au décès d'un commerçant abattu par un malfrat. Une série de mesures avait été annoncée, comme la désignation d'un référent policier pour chaque secteur de la ville et la possibilité pour les commerçants de solliciter un audit sécurité auprès dudit référent. « L'intégration de la Ville de Marseille et de sa police municipale est la grande nouveauté de cette deuxième convention. Non

pas que la Ville se désintéressait du sujet il y a six ans, mais la montée en puissance du rôle de la police municipale, à Marseille comme dans d'autres villes de France, en fait désormais un interlocuteur privilégié », tient à préciser le préfet.

Les mêmes acteurs se sont retrouvés pour signer un document aux contours similaires : outre l'État et la Ville de Marseille, on retrouve la CCI Marseille-Provence, la chambre de métiers, la CGPME13, l'union des métiers et des industries de l'hôtellerie des Bouches-du-Rhône ou encore l'association Terre de commerces. « Si les résultats sont meilleurs, c'est aussi parce que la vidéosurveillance a montré son efficacité », poursuit le préfet. Et de conclure : « Nous allons retourner sur le terrain pour rappeler aux commerçants que nous sommes présents à travers nos référents et qu'ils peuvent nous solliciter en permanence. La lutte contre la délinquance ne supporte aucune forme de relâchement, en amont comme en aval ». À bon entendre... **M. R.**

13 HABITAT

PREMIER BAILLEUR SOCIAL PUBLIC DE LA RÉGION PACA

UN BUDGET
DE 1,5 MILLIARD D'EUROS

SUR 10 ANS
POUR LE PLAN STRATÉGIQUE DU PATRIMOINE

786 M€
NOUVEAUX LOGEMENTS

680 M€
TRAVAUX

LA NOUVELLE GOUVERNANCE TRACE LE CAP

Marius Fabre



Savon de Marseille

En attente du label IGP

Plus qu'une raison économique, c'est une question de patrimoine : l'union des professionnels du savon de Marseille (UPSM) tente actuellement d'obtenir l'Indication géographique industrielle et artisanale pour le célèbre savon. « Il est trop tard pour que nous puissions obtenir la protection de l'appellation, car la dénomination peut être apposée sur n'importe quel savon. Nous voulons donc que le consommateur puisse faire la différence entre un savon local et un autre », précise Julie Bousquet-Fabre, présidente de l'UPSM.

Pour cela, 3 critères sont indispensables : il doit être composé d'huiles végétales, être cuit dans un chaudron pendant 10 jours et être fabriqué à Marseille ou sur les territoires voisins. Plus qu'une protection, c'est un signe distinctif des autres savons dits « de Marseille ». Il existe encore 4 savonneries (3 à Marseille et 1 à Salon-de-Provence) qui emploient près de 100 personnes. « La filière est fragile, car elle est attaquée de tous côtés. C'est pourquoi cette reconnaissance agirait comme un levier économique qui protégerait nos entreprises », poursuit J. Bousquet-Fabre. Actuellement en cours d'enquête publique, la réponse de l'organisme régulateur, en l'occurrence l'Institut national de la propriété industrielle, devrait être connue à la fin de l'année. Au début du XX^e siècle, il y avait dans la région une centaine de savonneries. H. G.

Mutuelle communale

Briançon solidaire

Depuis le 1^{er} janvier, les habitants du Briançonnais, dans les Hautes-Alpes, ont la possibilité de s'affilier à une mutuelle un peu particulière : une mutuelle communale. Le projet a été porté par Catherine Guigli, adjointe au maire déléguée aux solidarités et vice-présidente du Centre communal d'action sociale (CCAS) : « C'était une proposition présente dans le programme de nos adversaires aux élections municipales. J'ai trouvé l'idée intéressante et, après réflexion, nous l'avons mise en œuvre », confie, pragmatique, l'élue communiste. Concrètement, le CCAS briançonnais a signé un contrat collectif avec le groupe Solead, réunissant Adrea Mutuelle et Solimut-Mutuelles de France représentées sur le territoire par la Mutuelle de France 04 05.

La démarche ne coûte pas 1 € d'argent public, mais permet aux administrés de bénéficier d'un tarif avantageux, jusqu'à 30 % moins cher qu'un contrat individuel. « Notre objectif était de cibler la population la plus précaire, celle qui est "trop riche" pour bénéficier de la CMU, mais pas assez

pour s'offrir une mutuelle. C'est notamment le cas de nombreux saisonniers, qui ne sont couverts par leur mutuelle d'entreprise que lors de leurs périodes d'activité », précise la déléguée aux solidarités.

Le lancement de cette mutuelle communale devait être facilité par l'existence de l'Aide au paiement d'une complémentaire santé, versée par la Sécurité sociale, « mais trop peu d'ayants-droit se manifestent. Certains paient une mutuelle à taux plein, c'est dommage », regrette l'élue. Reste que déjà près de 300 personnes sont protégées à prix



réduit et bénéficient de remboursements à 100 % sur les frais dentaires, les prothèses auditives, les consultations et les radios. « De plus en plus de personnes renoncent aux soins, ce n'est pas normal. Ce contrat collectif est un bon moyen de proposer une prise en charge globale des soins dits "de confort" qui n'en sont pas ! », avance Catherine Guigli.

Depuis l'expérience pionnière de Caumont-sur-Durance, dans le Vaucluse, en 2013, les mutuelles communales commencent à se développer : la Mutualité française en recense déjà une cinquantaine. E. P.

Artisanat

La Provence dévoile ses stars 2016



Mettre en avant les talents de l'artisanat départemental, c'est l'objectif des trophées Stars et Métiers organisés par la délégation des Bouches-du-Rhône de la CMAR. « Depuis 10 ans, sont ainsi récompensés les leaders du monde artisanal, dont l'excellence fait rayonner le savoir-faire provençal et dont la persévérance sont les maîtres mots »,

se félicite André Bendano, président de la CMAR, qui a ainsi distingué, le 19 mai dernier, 5 chefs d'entreprises.

Parmi eux, Joël Durand, dirigeant de la Société des produits gourmands, qui s'est vu attribué le prix de la dynamique commerciale. Sa chocolaterie, installée à Saint-Rémy-de-Provence, compte parmi ses clients la Grande Epicerie de Paris, la Villa Habsbourg à Rome et même l'Élysée ! Dans le domaine de l'innovation technologique, c'est la société marseillaise Subsea Tech qui a été récompensée, grâce à son système de surveillance subaquatique, un sonar d'imagerie de très haute résolution, capable

de détecter des mines ou des obstacles sous-marins, et d'inspecter les coques de navires. Le coup de cœur du jury a mis à l'honneur le parcours atypique de Jean-Bernard Delgado, qui après avoir travaillé dans la publicité et l'architecture a créé sa propre société La compagnie de forge provençale, qui fabrique et transforme des motos sur-mesure sous l'enseigne *Ten Sixty*. Son premier projet, le *TS One*, impliquait des techniques mécaniques se rapprochant de celles utilisées entre 1910 et 1960. Exposées à l'occasion de concours internationaux, ses créations de moto uniques accèdent aujourd'hui au marché de l'art contemporain.

À travers chacune de ces réussites, la chambre consulaire entend promouvoir l'audace économique d'individus, qui à la tête de leur entreprise depuis au moins 3 ans, ont réussi le pari du développement et de l'emploi, sans aide financière d'un grand groupe industriel. B. F.

#Emploi

Traitement du chômage

Pas de recette miracle !

L'Observatoire régional des métiers (ORM) Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé au dernier numéro d'*Alternatives économiques*. L'ORM y décrit une économie régionale dominée par les activités tertiaires, regroupant 80 % de la population active. La question des métiers sous tension y est aussi abordée, pour clarifier un concept présenté à tort comme le remède miracle au chômage structurel. « Il est difficile d'évaluer le phénomène », estime Cécile Gasquet, directrice de l'ORM. « Pôle emploi et le Medef évaluent les métiers sous tension. En croisant les données, on en arrive aux résultats moyens suivants : il existe environ 20 000 emplois qui ne trouvent pas preneurs. On peut dès lors comparer ce chiffre à celui du chômage, à savoir 321 000 sur l'ensemble de la région. Les emplois qui



ne trouvent pas preneurs ne sont donc pas la bonne réponse au chômage. » L'Observatoire porte un diagnostic sur les raisons de cette situation. « Le chiffre global est trompeur. Il faut diagnostiquer le problème métier par métier, en prenant en compte leur pénibilité, le niveau de rémunération, etc. Prenons l'exemple du bâtiment : tout le monde reconnaît que des efforts ont été réalisés par les acteurs en la matière et que le degré de pénibilité a eu tendance à décroître. Résultat, la tension sur ces métiers sera peut-être moins forte. Mais comment agir de la même manière avec les infirmières en milieu hospitalier ? Comment peut-on améliorer leurs conditions de travail ? Il revient aux acteurs dans chaque branche de mener leur propre réflexion », poursuit Cécile

Région et Pôle emploi à l'unisson



Le 11 avril dernier, deux acteurs importants de l'emploi, de la formation et du développement économique - la Région et Pôle emploi - ont choisi de renforcer leur coopération en signant une convention sur 3 ans. Une première en France, qui a pour objectif d'accélérer le retour à l'emploi et de satisfaire plus efficacement chômeurs et entreprises dans la 3^e région française la plus touchée par le chômage. Concrètement, il est prévu de coordonner l'achat de formations, « afin d'éviter les doublons et de proposer, sur chaque territoire, les formations permettant un retour effectif à l'emploi », indique Jérôme Marchand-Arvier, directeur régional adjoint de Pôle emploi PACA. Autre exemple : la création prochaine d'une banque régionale de l'emploi et de l'apprentissage. « Toute entreprise qui y déposera une offre sera contactée dans les 48 h par un conseiller Pôle emploi, qui aura pour mission de lui trouver une solution dans les 10 jours. L'offre sera également diffusée sur notre site, afin de multiplier ses chances d'aboutir. » Cette initiative, qualifiée par le président de Région, Christian Estrosi, de « petite révolution dans le service public de l'emploi », sera-t-elle efficace ? Seul le temps le dira ! F. C.

Gasquet. Une quarantaine de métiers relève de la nomenclature des métiers sous tension. « Prenons le cas des bouchers et des cadres informatiques, deux métiers sous tension. On voit tout de suite que la

difficulté de recrutement n'est pas la même, les bouchers étant confrontés à une problématique d'image, tandis que le secteur informatique n'arrive plus à recruter », conclut Cécile Gasquet. M. R.



23 JUIN 2016

International Business Day

Le rendez-vous dédié au développement international de votre entreprise.

Conférences, ateliers, rencontres B to B... Focus sur 4 grandes zones avec la présence de nos experts pays :

- Afrique / Maghreb / Moyen-Orient
- Amérique Nord / Sud
- Asie Pacifique / Japon
- Europe



Siège du Crédit Agricole Alpes Provence
25, chemin des Trois Cyprès - Aix-en-Provence

Découvrez le programme de la journée et inscrivez-vous avant le 20 juin 2016 sur evenement.ca-alpesprovence.fr

IUT Aix-Marseille

Un nouvel écran à Aix

Il en impose, le nouveau bâtiment de l'IUT Aix-Marseille. Érigé au beau milieu du quartier des facultés d'Aix, s'étendant sur une surface de 2 800 m², il accueille, depuis le début du mois de mai, les étudiants envisageant une carrière dans la grande distribution ou dans la logistique. D'un coût de 5,9 M€, il s'agit d'une véritable prouesse architecturale, acoustique et thermique. En grande partie financé par la taxe d'apprentissage, l'édifice est la démonstration des liens forts existant entre l'institut et les entreprises : « Qu'il s'agisse de l'évolution du contenu des enseignements, des projets concrets confiés aux étudiants,



Serge Demallieu

l'IUT développe fortement sa proximité avec les entreprises de la région. C'est parce qu'elles connaissent les qualités de nos diplômés que près d'un millier d'entreprises nous versent cette taxe d'apprentissage qui soutient notre développement », se félicite Sophie Lengrand-Jacoulet, directrice de l'IUT. Une "proximité" qui se traduit par le nombre de cur-

sus en alternance menés par les étudiants avec les entreprises partenaires. Président d'Aix-Marseille université, Yvon Berland assure que l'institut incarne « une université qui avance, qui innove et construit son

avenir pour être un acteur majeur du territoire ». Un territoire où l'institut est d'ailleurs bien implanté avec, outre celui d'Aix, des sites à Marseille, Arles, Gap, Digne, La Ciotat et Salon-de-Provence. « Cet ancrage est un atout et une spécificité, qui fait de notre IUT l'un des trois plus grands du pays », se félicite Y. Berland, pour qui « l'IUT, par ce maillage important, joue un véritable rôle d'ascenseur social ».

Ce bâtiment, répondant à tous les critères de l'idéal numérique, n'est pas uniquement tourné vers l'enseignement, puisqu'un espace est entièrement dédié à la recherche sur le transport et la logistique. On y trouve aussi un CDI de 200 m², un amphithéâtre de 150 places, 6 salles de cours et un restaurant géré par le Crous. M. R.

Groupement d'employeurs

Les PME dubitatives



Un séminaire à Paris, un discours ministériel et un communiqué de presse triomphant : « Les groupements d'employeurs sont un dispositif adapté aux besoins des PME », clame haut et fort Bercy. Depuis les locaux de la CGPME13 à Marseille, Jean-Marc Giana s'étrangle : « La réalité est très différente : les groupements d'employeurs ne sont pas fonctionnels pour l'immense majorité des PME. Ils ne sont pertinents que pour des activités saisonnières au volume d'activité prévisible. Cela ne concerne quasiment que l'agriculture ».

De fait, l'essentiel des 700 groupements nationaux est implanté en Bretagne, au soutien de la filière agricole coopérative. Le dispositif a été créé en 1985 avec un statut associatif : un groupement d'employeurs met à disposition de ses entreprises-membres des personnels qu'elles ne pourraient pas embaucher seules, car elles n'ont des besoins que saisonniers ou à temps partiels. L'avantage pour l'entreprise est que le groupement se charge du recrutement et de l'ensemble du suivi administratif du travailleur. Celui-ci y trouve son compte en pouvant bénéficier d'un CDI ou d'un CDD à temps plein en dépit d'un temps de travail partagé entre plusieurs sociétés. « Les groupements d'employeurs, c'est de la théorie. Dans la réalité, une TPE qui a besoin de 2 h de comptabilité par semaine va passer un contrat classique avec un prestataire extérieur. C'est beaucoup plus simple et plus flexible », balaie de la main Jean-Marc Giana. Les faits semblent lui donner raison : on ne compte aujourd'hui en PACA que 4 ou 5 groupements réellement actifs. Pour la « solution d'avenir » vantée par Bercy, on repassera. E. P.

L'Urssaf au plus près des entreprises

L'Urssaf PACA veut renforcer ses liens avec les représentants du monde de l'entreprise. Tel est l'objectif de la convention signée en avril dernier avec le Medef et la CGPME : « Le but est de pérenniser des liens qui nous sont bénéfiques aux uns et



aux autres », annonce Dominique Clément, directeur régional de l'Urssaf. Au-delà des modalités concrètes de la convention, il y a un enjeu d'image : « Il faut sortir du cliché d'une Urssaf qui tomberait à bras raccourcis sur les entreprises en difficulté. En PACA, 8 à 9 contrôles sur 10 se passent bien. Nous ne sommes pas là pour fragiliser les entreprises, mais pour les accompagner et les sécuriser juridiquement. Un patron a le droit de se tromper, on l'accepte. À condition que l'erreur soit corrigée au contrôle suivant », développe D. Clément.

La prévention est d'ailleurs un axe majeur de la convention signée avec les deux syndicats patronaux : l'Urssaf promet la mise à disposition d'« interlocuteurs privilégiés » pour les sociétés en difficulté, mais

également des actions de formation et de sensibilisation à l'évolution de l'environnement juridico-social des entreprises. « On effectue déjà des contrôles à blanc. Sur le terrain, les inspecteurs dispensent aussi des conseils aux chefs d'entreprise. Le Medef et la CGPME peuvent nous faire remonter des incompréhensions survenues lors de contrôles. On leur explique alors les erreurs rencontrées et la façon de les corriger. Avec cette convention, on est dans l'échange et la pédagogie », précise le directeur régional de l'Urssaf. La pédagogie s'exercera en sens inverse, puisque la convention prévoit également la mise en œuvre de stages en entreprises pour les élèves inspecteurs de l'Urssaf. Manière, encore, de lever les incompréhensions et réticences mutuelles. E. P.

Le contrat aidé pour les entreprises

Vous cherchez à recruter ?

Le département se mobilise en mettant
à votre disposition 3 000 contrats aidés

Quels sont les avantages du contrat aidé ?

Pour un contrat de 35 heures hebdomadaires :

- SMIC mensuel «chargé» : 2 098 €
- Aide totale mensuelle : 1 070 €
- Reste à la charge de l'employeur : 1 028 €

Comment procéder ?

Contactez :

- Service de l'emploi du Conseil départemental
Tél. : 04 13 31 73 71
ou par mail contrat.unique.insetion@cg13.fr
- Pôle emploi, plateforme dédiée aux employeurs
Tél. : 39 95



*“Ensemble, gagnons
la bataille pour l'emploi”*

Martine VASSAL
Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Réhabilitation de la CPAM Marseille-Kléber

Un projet ambitieux

Le bâtiment est connu de tous les Marseillais. L'ancienne CPAM Kléber, visible depuis l'autoroute A7, va faire peau neuve. C'est un fonds américain, Oaktree, qui a décidé de transformer entièrement ce bâtiment, situé à deux pas de la faculté des sciences Saint-Charles, en résidence étudiante. L'emplacement est idéal, d'autant que la demande de ce type de logements est croissante.

Les travaux devraient débuter en septembre prochain et s'achever à l'été 2018. Le projet prévoit d'abord près de six mois de travaux sur la façade. Bouygues immobilier, chargé

du chantier, entend recouvrir les façades nord et ouest d'« écailles ». Ces brise-soleil en aluminium empêcheront les rayons du soleil et la chaleur de pénétrer. Selon les moments de la journée, ces écailles en perpétuel mouvement apparaîtront rouges, jaune-orangées, ou couleur or.

Dans un deuxième temps, le promoteur entend réhabiliter entièrement l'intérieur de ce bâtiment, construit en 1966. Les 11 000 m² de bureaux, répartis sur huit étages, vont se transformer en 340 studios, avec chambre et salle de bain privative pour cha-



Bouygues Immobilier

seront consacrés aux parkings et comprendront une trentaine d'emplacements dédiés aux deux-roues.

Pour le moment, le fonds Oaktree, via sa société Dométude, ne souhaite pas communiquer sur le coût du chantier. Pas plus que sur le prix des futurs loyers. Pour autant, il faudra s'attendre à des tarifs « haut de gamme ». Dométude a déjà réalisé une résidence

cun. Le projet est ambitieux. Il prévoit également l'aménagement d'espaces communs hyperconnectés, ainsi que la construction d'un patio dans le hall d'entrée et de terrasses végétalisées. Les 3 sous-sols

du même type à Caen. Les loyers pour un studio de 19 m² s'élèvent à 538 € par mois. Pour une surface équivalente, il est possible de trouver un studio en centre-ville pour seulement 300 €. S. L.

Rocbaron (83)

Le centre ancien fait peau neuve

C'est un poumon économique important et c'est en même temps un lieu de tradition : Rocbaron, dans le Var, est dans cette dualité. Après avoir lancé une zone d'activités commerciales, le maire, Jean-Claude Félix, s'est attaché à changer l'aspect de sa commune en réhabilitant le centre ancien. « C'était une nécessité avant tout technique. Pour exemple, dans le vieux village, les réseaux d'eaux avaient 70 % de perte. Ce qui entraînait notamment une pollution environnementale et une perte financière importante. D'autant que nous avons trouvé du plomb et de l'eternit dans le sol », argumente l'édile.

Mais il y a aussi l'aspect réhabilitation et valorisation du patrimoine. Rénovation des rues, création de placettes, enfouissement des réseaux électriques, installation d'un collecteur pluvial, pose de mobilier urbain, le chantier aura coûté plus de 2 M€, cofinancés par la Région et le Département. L'objectif affiché est de faire de Rocbaron un vrai centre de vie et non une ville dortoir. « Je veux que les habitants aient tout sur place :



Mairie de Rocbaron

habitation, alimentation et si possible du travail. Nos enfants doivent pouvoir vivre ici, c'est ce pourquoi nous essayons d'en faire un lieu attirant et attractif », précise J.-C. Félix.

Un projet qui sera ensuite complété par la réhabilitation de la cave coopérative, transformée en centre culturel, qui comprendra notamment un centre international de danse et une salle d'exposition permanente. À l'horizon 2020, la redéfinition des espaces intérieurs de la mairie complètera ces travaux. En 20 ans, la démographie est passée de 1 400 habitants à 5 000, pour atteindre sans doute les 7 500 dans 10 ans. C'est pourquoi le foncier deviendra une priorité pour les années à venir. H. G.

Laboratoire souterrain à bas bruit de Rustrel



CD94

Un antre pour la recherche

Hérité de la guerre froide, le poste de tir de missiles nucléaires du plateau d'Albion a laissé place au Laboratoire souterrain à bas bruit de Rustrel ; un laboratoire de recherche interdisciplinaire sans équivalent,

en raison du niveau exceptionnellement faible du bruit électromagnétique qui y règne (100 fois inférieur à celui qu'émet un cerveau humain en phase de sommeil profond !). Au bout de 4 km de galeries souterraines creusées sous les monts de Vaucluse, la capsule de tir n°1, de 28 m de long sur 8 de diamètre, est protégée de l'activité humaine et des rayonnements cosmiques par 3 m de béton armé et 518 m de roche karstique. D'où son intérêt pour de nombreuses disciplines scientifiques (sismologie, hydrogéologie, pétrophysique, médecine, etc.).

Depuis le démantèlement des missiles en 1998, le site a fait l'objet d'une coopération étroite entre collectivités territoriales, communauté scientifique et ministère de la Défense, pour le transformer en plateforme publique de recherche. Il est placé aujourd'hui sous la tutelle de l'Institut national des sciences de l'univers, du CNRS, des universités de Nice Sophia-Antipolis et Avignon-Pays de Vaucluse. De grandes entreprises viennent également y réaliser des expériences (Total, CEA, Schlumberger, etc.) ou sont présentes via des programmes de recherche et des collaborations académiques.

Deux phases de modernisation de la plate-forme ont été menées depuis 2010, pour un montant total de 1,3 M€. Une troisième tranche (9,3 M€) est programmée sur 2015-2020, dont le creusement de deux galeries de 300 m qui accueilleront un nouveau prototype pour mesurer les ondes gravitationnelles. Coût de ce chantier : 4,6 M€ financés à hauteur de 300 000 € par le Département de Vaucluse. C. B.

#Territoire

L'agriculture provençale fait salon

Le premier « Salon des agricultures de Provence » s'est tenu début juin au domaine du Merle, à Salon-de-Provence. Une initiative décentralisée qui vient succéder à Terroirs 13, organisé pendant 18 ans à Marseille. « Cette manifestation était à bout de souffle et avait atteint son objectif avec l'instauration d'un marché hebdomadaire sur l'esplanade de Saint-Just », explique Lucien Limousin, vice-président du CD13, délégué à l'agriculture⁽¹⁾.

Ce nouveau salon s'inscrit d'ailleurs dans la continuité de l'action du Département pour favoriser les circuits courts. « À travers cet événement, nous voulons mettre en avant la qualité de nos produits, dans toute leur diversité, pour développer la consommation locale », précise l'élu. L'enjeu est donc de rapprocher davantage les 2 millions de consommateurs et les 4 900 exploitations du territoire, dont seulement 1 300 commercialisent

aujourd'hui via des circuits courts. Pilier de l'économie départementale, le secteur agricole génère 10 000 emplois directs et représente un chiffre d'affaires de 450 M€, soit 25 % de l'activité agricole régionale.

Doté d'un budget global de 360 000 €, le salon est financé principalement par le CD13 (184 000 €) et



P. Hebercq / CD13

la Métropole Aix-Marseille Provence (160 000 €). Il est coordonné par la chambre d'agriculture, avec le soutien d'entreprises partenaires et des exposants. Avec une entrée gratuite

et de nombreuses animations, la manifestation a attiré plus de 20 000 visiteurs des Bouches-du-Rhône, mais aussi des départements voisins, venus à la rencontre des 140 producteurs exposants. « Le nombre de professionnels inscrits démontre leurs attentes envers un tel salon, destiné à mettre en valeur leur travail. Nous espérons, au vu des résultats de cette 1^{ère} édition, pérenniser la manifestation », annonce Lucien Limousin. F. C. (1) Par ailleurs, maire LR de Tarascon.

Dracénie : dynamiser la démocratie participative

Le nouveau conseil de développement était officiellement installé le 18 avril dernier. Créé en 2006, il avait vu, comme partout en France, ses prérogatives renforcées par la loi NOTRe d'août 2015. Mais surtout, l'élargissement de la communauté d'agglomération dracénoise à trois nouvelles communes au 1^{er} janvier 2014 imposait sa refonte.

Instance consultative et outil de gouvernance territoriale réunissant des membres bénévoles de la société civile, le conseil fonctionne par auto-saisine sur toute question ayant trait au développement du territoire. Il peut aussi être saisi par l'exécutif de la Dracénie

sur un thème donné. Objectif : dynamiser la démocratie participative.

La présidence du nouveau conseil a été confiée à Jean-Louis Atoch, représentant de la MSA, secondé par Pascal Delugeau, ancien militaire. Siègent également au bureau un représentant du club des entrepreneurs, le directeur du centre hospitalier de Draguignan, un membre de la confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie ainsi que l'ex-proviseur du LEP de Draguignan. Sur la feuille de route, le suivi du projet de développement communautaire mais aussi la prospective territoriale. C. B.

Nuits d'ISTRES
PAVILLON DE GRIGNAN
2016

4 JUILLET > 21h30
ROBERT PLANT
& THE SENSATIONAL SPACE SHIFTERS
Tarifs de 32€ à 42€

6 JUILLET > 21h30
SELAH SUE
Tarifs de 29€ à 39€

7 JUILLET > 21h30
ALAIN SOUCHON
LAURENT VOULZY
Tarifs de 32€ à 42€

« Je me refuse à opposer les Français les uns aux autres »

À moins de 6 mois des élections primaires de la droite et du centre, Alain Juppé est le favori des instituts de sondages. L'ancien premier ministre de Jacques Chirac confronté en 1995 à l'impopularité des Français, aurait-il trouvé la formule magique pour séduire les électeurs ? Certain aujourd'hui que « la France est prête » aux indispensables réformes structurelles, il prône une politique libérale de baisse des charges des entreprises, l'augmentation d'un point de la TVA ou la fin des 35 h. À 70 ans, Alain Juppé incarne une expérience rassurante autant qu'une certaine audace économique.

On se souvient de la fameuse phrase de Jacques Chirac vous concernant, vous désignant comme « le meilleur d'entre nous ». L'heure du « meilleur » est-elle arrivée ?

C'est aux Français d'en décider ! Ce que je sais, c'est que je compte donner le meilleur de moi-même non seulement pour gagner la confiance des Français, mais aussi pour exercer le pouvoir et transformer la France.

N'êtes-vous pas populaire trop tôt auprès des Français ? Ne craignez-vous pas un essoufflement autour de l'adhésion à votre candidature ?

Si j'étais distancé dans les sondages, vous me demanderiez comment rattraper mon retard ! Je prends les sondages pour ce qu'ils sont - une photographie de l'opinion à un instant donné - et je préfère en avoir de bons que de mauvais, car ils témoignent du soutien de nombreux Français à ma démarche. Mais ce ne sont pas les sondages qui font l'élection, j'en ai bien conscience !

Vos adversaires font souvent allusion à votre âge. À 70 ans, quel espoir souhaitez-vous incarner pour la France du XXI^e siècle ?

La jeunesse n'est en rien une garantie de courage ou de modernité. Ce qui compte pour les Français, c'est le projet qu'on porte, l'autorité qu'on incarne et le dynamisme dont on fait preuve. Je veux réformer la France en profondeur et je pense que mon expérience au service des Français me donne une certaine légitimité à solliciter leurs suffrages.

Pourquoi l'homme politique déçoit-il autant les Français ? Comment les convaincre à nouveau ?

La défiance envers les hommes politiques est largement le fruit de leur impuissance, et notamment de leur impuissance à vaincre le chômage. C'est sur ce plan qu'ils doivent agir, en consacrant moins de temps à la conquête du pouvoir et plus de temps à préparer son exercice. Les responsables politiques regagneront la confiance des Français le jour où ils obtiendront des résultats. La recette est aussi simple que rarement utilisée : plus de mesure dans leur parole, plus d'éthique dans leur comportement, plus de sérieux dans leurs programmes, plus de constance dans leur mise en œuvre.

Le quinquennat n'est-il pas une erreur qui ne



Florent David/H&K

laisse pas le temps à un exécutif d'assurer la pérennité d'une politique ?

Le quinquennat et les élections législatives qui suivent l'élection présidentielle donnent une grande légitimité au candidat et à la majorité nouvellement élus. Toute la question est de mettre à profit cette période pour réformer en profondeur. En revanche, vous avez raison de souligner que les Français réclament des résultats rapides, le temps médiatique et politique s'est accéléré. C'est un changement que les décideurs publics doivent intégrer et auquel ils doivent répondre à la fois par plus d'humilité et plus de pédagogie.

François Hollande lance sa campagne en assurant que le pays va mieux sur un plan économique. Partagez-vous ce sentiment ?

Il n'y a vraiment que François Hollande pour croire que ça va mieux ! Quand vous rencontrez les Français, aucun n'a le sentiment que sa situation s'est améliorée depuis 2012, bien au contraire. Cette affirmation sans fondement est l'exemple même de ce qui contribue à éloigner les citoyens de la classe politique. Peut-on vraiment dire que « ça va mieux » dans un pays qui compte plus de 5 millions de demandeurs d'emplois ?

Vous venez de dévoiler vos propositions économiques. Quels en sont les principaux axes ?

L'emploi est ma priorité numéro un et je suis convaincu que notre pays dispose des atouts nécessaires pour se rapprocher du plein-emploi à condition que, collectivement, nous fassions l'effort de travailler plus, car notre pays souffre d'une quantité de travail largement inférieure à ses principaux partenaires. Je propose donc de libérer le travail en allégeant les charges qui pèsent sur les entreprises, en simplifiant le Code du travail et en assouplissant le contrat de travail. En contrepartie, je veux que le travail soit revalorisé et qu'il soit privilégié par rapport aux revenus de l'assistance.

Vous préconisez une hausse de la TVA de 1 point. Pour quels effets ?

Avec les rigidités du Code du travail, le coût du travail est la deuxième explication au chômage de masse, notamment des moins qualifiés. Je suis par ailleurs convaincu qu'il faut élargir l'assiette du financement de la protection sociale pour contribuer à sa pérennité. L'augmentation d'un point du taux normal de la TVA réunit ces deux objectifs : financer une baisse du coût du travail, qui créera des emplois, et donner une assise plus solide à notre protection sociale.

Votre image, aujourd'hui, semble apaisée et rassurante. Et pourtant, vous prônez une politique libérale. Peut-on concilier aussi facilement la France d'en bas, que l'on taxe de profiter des fruits de l'État providence, et celle qui réussit et qui se préoccupe peu de cette dernière ?

Je me refuse à opposer les Français les uns aux autres, et ce serait en l'occurrence une erreur. C'est parce que nous aurons des entreprises prospères,

dynamiques et compétitives que nous parviendrons à ramener la France vers le plein-emploi. Ceux qui bénéficieront le plus de cette politique libérale, qui permettra la création d'emplois et l'augmentation des salaires, ce sont les chômeurs, à commencer par les jeunes et les précaires.

Vous avez déclaré que, élu président de la République, vous ne postuleriez pas à un second mandat. Est-ce un gage de votre détermination à mener les réformes indispensables pour le pays ?

Oui, je suis déterminé à mener jusqu'au bout les réformes dont je suis convaincu que notre pays a besoin. Et, oui, m'engager à n'exercer qu'un seul mandat est une force : je ne serai pas préoccupé de ma réélection, j'aurai comme seule boussole l'intérêt de la France et des Français.

Cette détermination dans les réformes ne risque-t-elle pas, a contrario, d'effrayer une partie des électeurs et vous coûter la victoire ?

Les Français savent bien que nous nous trouvons à un tournant de notre histoire, ils savent bien que nous ne pouvons plus nous contenter de bricoler pour réparer la maison France. Je crois que la France est prête.

La France peut-elle encore relever les défis de la mondialisation ? Et comment ?

Même si la mondialisation n'a pas bonne presse en France, notre économie reste l'une des plus puissantes du monde et peut en profiter largement. Pour cela, nous devons adopter une attitude offensive : renforcer la compétitivité de nos entreprises, faire de la France une terre favorable à l'initiative, à la prise de risque, à l'investissement, miser sur l'intelligence et l'esprit d'entreprise des Français...

La maison Europe est à bout de souffle. Comment lui redonner un cap, notamment en matière d'harmonisation fiscale ?

Dans son histoire, l'Europe a su profiter des crises qu'elle devait affronter pour se renforcer. Ce n'est hélas plus le cas aujourd'hui. L'affaiblissement de la France est l'une des causes de ce désarroi, tant l'Europe s'est toujours construite à partir d'un couple franco-allemand très fort et déterminé à aller de l'avant. La question de l'intégration fiscale en est un excellent exemple : c'est le domaine dans lequel nous avons le moins progressé depuis une quinzaine d'années. Pour relancer ce processus, je propose non pas une harmonisation à marche forcée, mais une meilleure coordination des politiques fiscales au travers d'une approche plus pragmatique, un peu à la manière dont la Commission est en train d'avancer sur la question de la lutte contre la fraude fiscale.

L'Europe et la France doivent faire face à de nouvelles formes de migrations venues des anciennes dictatures et des échecs des printemps arabes. Fallait-il laisser les dictatures en place sans réagir ?

À l'exception de la Lybie, les régimes auxquels vous faites référence (Tunisie, Égypte, notamment) n'ont pas chuté en raison de l'ingérence d'une puissance

étrangère, mais de la révolte des peuples. Les mouvements de population qui ont résulté de ces insurrections n'ont démontré qu'une seule chose : l'absence de contrôle par l'Union européenne de ses frontières extérieures que nous avons le devoir de sécuriser.

La France est confrontée à une montée des communautarismes. Comment défendre notre modèle de laïcité ? Faut-il réinventer de nouvelles règles de « vivre ensemble » ?

La France a une histoire, une culture et des valeurs. Cette histoire et cette culture doivent être respectées et nos valeurs s'imposent à tous - je pense notamment à la laïcité, qui n'est pas négociable et sur laquelle j'ai pris des positions très fortes en proposant que soit créé un délit d'entrave à la laïcité. Ce n'est pas contradictoire avec l'idée d'intégration, qui permet à chacun d'être fidèle à ses origines et à la mémoire des générations précédentes.

Comment faire revenir dans le giron républicain une partie de la jeunesse désœuvrée des quartiers populaires ?

Je l'ai dit à de nombreuses reprises : pour moi, l'éducation est la mère de toutes les réformes. Les orien-

tations que je propose (plus grande autonomie des établissements, réaffectation de postes vers le primaire,...) visent toutes à lutter contre cette désespérance et ce sentiment d'abandon que vous évoquez. L'école doit redevenir un lieu d'espoir, un tremplin vers l'avenir pour chacun des enfants de France, d'où qu'ils viennent. Il faut ensuite que l'économie soit suffisamment dynamique pour permettre à chacun de travailler, c'est aussi le sens de mes propositions, notamment le « 0 charge » pour les cotisations sociales employeurs au niveau du SMIC, qui est également destiné à favoriser l'embauche des jeunes sans qualification.

Nombre de Français semblent favorables à une sorte d'Union nationale contre la crise. Pour gouverner, jusqu'où serez-vous capable d'ouvrir ?

La France a suffisamment souffert des compromis et des renoncements. La question n'est donc pas de savoir jusqu'où je souhaiterais « ouvrir » dans une logique de casting, mais qui adhère à mon programme et qui soutient sa mise en œuvre.

Charles Morel

[propos recueillis le 02/06/2016]

Deux acteurs de la vie économique interrogent, par notre intermédiaire, le candidat à la présidentielle.



Alain Gargani, président de la CGPME des Bouches-du-Rhône
Êtes-vous prêt à vous engager fermement à une réforme fiscale et du Code du travail en faveur des PME, qui représentent 95 % du tissu économique national ?

Les PME sont au cœur de ma stratégie économique, parce que c'est d'elles que naîtront les emplois de demain. Elles souffrent aujourd'hui de trois maux qui les empêchent de grandir : le coût de la main-d'œuvre, la rigidité du droit du travail et la faiblesse de l'investissement. Mon programme propose précisément d'agir dans ces trois directions : en abaissant le coût du travail, avec un dispositif « 0 charge » au niveau du SMIC et dégressif jusqu'à 1,8 SMIC ; en créant un nouveau type de contrat de travail, le CDI « sécurisé », dans lequel figurent les motifs possibles de licenciement, et, enfin, en réformant la fiscalité du patrimoine avec la suppression de l'ISF et le retour à un prélèvement forfaitaire sur les revenus du capital. En matière fiscale, j'ajoute que je baisserais le taux de l'IS à 30 % pour toutes les entreprises et à 24 % pour les PME qui réalisent moins de 7,6 M€ de chiffre d'affaires.

Alain Trannoy, économiste, directeur de l'École d'économie d'Aix-Marseille
Dans le projet de loi El Khomri, l'accord d'entreprise devient le niveau de droit commun en matière de durée du travail, y compris sur le taux de majoration des heures supplémentaires, dans le respect du plancher légal de 10 %. Pourquoi procéder à une démarche visant à supprimer le bénéfice des heures supplémentaires jusqu'à 39 h, alors que le projet de loi en question privilégie des accords à la base gagnants-gagnants à l'allemande et permet de sortir des 35 h en douceur, sans baisser les salaires comme vous projetez de le faire ?



Pour sortir des 35 h, il n'y a pas 36 solutions ! Je propose de supprimer la durée légale de 35 h, ce qui signifie que ce sera à chaque entreprise de fixer la durée du travail dont elle a besoin dans le cadre d'une négociation. À défaut d'accord, la loi prévoira que la durée applicable dans l'entreprise pourra être portée jusqu'à 39 h. C'est, selon moi, la solution la plus réaliste et la plus adaptée à la diversité des entreprises. Et, contrairement à ce que vous affirmez, il n'y aura pas de baisse des salaires. Les salariés qui passeront de 35 à 36, 37, 38 ou 39 h verront leur rémunération et leur pouvoir d'achat augmenter en proportion. Quant à ceux qui bénéficiaient d'heures supplémentaires et qui travaillaient déjà, de fait, 39 h, leur revenu sera garanti par une réduction équivalente d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales que j'ai proposée dans mon livre et dont le coût est de 2 Md€ pour les finances publiques.

Une réforme à contre-emploi ?

La loi Travail réussit le tour de force de susciter un consensus... contre elle ! Économistes, chefs d'entreprise et syndicalistes sont largement sceptiques sur les réformes proposées. Certains déplorent l'abandon du plafonnement des indemnités de licenciement, d'autres doutent des effets sur l'emploi, mais tous s'accordent sur la trop grande complexité du texte.

La loi El Khomri ne trouve grâce aux yeux de personne, ou presque. Il faut appeler Marc Ferracci, économiste spécialiste du marché du travail et proche d'Emmanuel Macron, pour entendre (enfin !) une analyse plutôt positive : « Le texte lève une grande partie des incertitudes à l'embauche pour l'employeur en facilitant la procédure de licenciement économique. C'est un progrès important. Bien sûr, certains espéraient aussi un plafonnement des indemnités... ». La disposition, bien présente dans la version initiale du texte, a disparu depuis. La loi réforme ainsi la procédure de licenciement à minima : les entreprises pourront procéder à des licenciements économiques à compter d'une baisse de chiffre d'affaires d'un trimestre pour une PME de moins de 11 salariés, de deux trimestres de 11 à 50 salariés, de trois trimestres de 50 à 300, et de quatre trimestres au-delà.

« Du grand n'importe quoi »

L'économiste Bertrand Martinot n'a, lui, jamais caché son opposition au texte. Dans un récent ouvrage coédité par le très libéral Institut

Montaigne⁽¹⁾, il préconise un traitement de choc, la fin du CDI tel qu'on le connaît. Il serait remplacé par un CDI dit "conventionnel", « dans lequel les parties pourront précontractualiser des situations de rupture dans une liste ou des limites fixées par la loi ».

L'économiste s'est aussi prononcé en faveur de référendums d'entreprise pour augmenter le temps de travail jusqu'à 39 h. Cette disposition est bien présente dans la loi El Khomri, mais sa mise en œuvre est extrêmement complexifiée : si l'augmentation de la durée de travail est acceptée par une majorité de salariés, elle devra encore être validée par un accord signé avec des syndicats représentant au moins 30 % des personnels ou, dans les entre-



prises dépourvues de représentation syndicale, par un responsable syndical extérieur. « On n'a pas besoin de syndicalistes dans les TPE et les PME. Chez nous, le dialogue social se déroule au quotidien, patrons et salariés sont dans le même bateau et on discute. Cette disposition, c'est du grand n'importe quoi », peste Alain Gargani, président de la CGPME13.

3 questions à

Alain Gargani, président de la CGPME13

Quel bilan tirez-vous de la loi El Khomri ?

C'est une montagne qui accouche d'une toute petite souris. Au début, nous espérions de vrais changements, mais nous avons rapidement déchanté. La « méthode El Khomri » a été catastrophique. Plutôt que de convoquer les organisations patronales, nous avons été informés par voie de presse... On ne savait pas à quelle sauce nous allions être mangés, ce qui a provoqué un gros coup de frein sur l'emploi pendant toute la période de discussion de la loi. Aujourd'hui, la confiance a disparu. Cette façon de faire a généré une fronde générale. Nous, patrons de TPE et de PME, ne descendons pas dans la rue, mais nous n'en pensons pas moins.

Un temps évoquée, l'idée d'une taxation des contrats courts a finalement été abandonnée...

Et c'est une victoire de la CGPME ! On a lancé



C.M./OM

la mobilisation « Patrons Vent Debout », un millier de chefs d'entreprise ont témoigné contre cette idée ; je pense que cela a pesé. Il faut bien comprendre que les CDD sont nécessaires pour passer des pics d'activité. Si une taxe avait été mise en place, nous aurions dû

la répercuter sur le montant des salaires... Je regrette, en revanche, que le chantier du CDI flexible n'ait pas été ouvert. Les TPE et PME ont besoin d'un contrat de travail qui s'adapte aux fluctuations de l'économie.

La loi prévoit l'abaissement de la majoration des heures supplémentaires de 25 % à 10 %. N'est-ce pas une bonne nouvelle ?

C'est très insuffisant. Dans mon entreprise, on travaille 39 h et j'en paie 4 majorées à 25 %. Mes collaborateurs et moi sommes d'accord, on préférerait augmenter les salaires plutôt que d'avoir des heures supplémentaires fiscalisées.

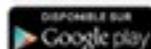
Un frein à la consommation ?

Du côté des syndicats de salariés, c'est la diminution du taux de rémunération des heures supplémentaires qui ne passe pas. Elles étaient majorées de 25 %, elles le seront désormais de 10 % seulement. Une baisse pas forcément pertinente, selon Olivier Passet, directeur des synthèses à la société d'études de marché, Xerfi. « Cela va certainement inciter les employeurs à augmenter le nombre d'heures supplémentaires. Mais cela va aussi diminuer les revenus de nombre de salariés. Dans un contexte de faible croissance, je ne suis pas sûr que freiner la consommation soit une bonne option... » Le directeur des synthèses résume son scepticisme à l'égard de la loi El Khomri : « Comme beaucoup, j'étais partisan d'une réforme à l'allemande, avec des contrats très sécurisés dans les grandes entreprises, de la flexibilité pour les TPE et PME. Le gouvernement a voulu faire plaisir aux uns et aux autres. Finalement, il n'a satisfait personne ».

Erwan Pastol

(1) *Un autre droit du travail est possible*, Bertrand Martinot et Franck Morel, Fayard, mai 2016.

+ DE PHOTOS
+ DE VIDÉOS
+ D'INFOS



AIX-EN-PROVENCE
VILLE NUMÉRIQUE

aixenprovence.fr



ALLER AU
SOMMAIRE

Comment s'adapter à l'e-économie ?

Internet a déjà bouleversé les modèles économiques de secteurs comme le tourisme et les transports. Entre espoir et inquiétude, la révolution numérique interroge salariés et employeurs : quels sont les emplois et les perspectives de développement économique pour demain ? Si la France dispose de certains atouts, ses entreprises sont moins connectées et moins informatisées que leurs concurrentes internationales. Pour tirer parti de la révolution numérique, salariés et employeurs vont donc devoir se former aux nouvelles technologies.



Et si un gadget révolutionnait l'industrie ? « Il y a cinq ans, on classait encore les imprimantes 3D dans la rubrique "insolite". Aujourd'hui, elles sont dans les usines des constructeurs aériens ou automobiles », s'amuse Belahcène Mazari, directeur recherche et innovation du groupe de formation CESI. Le professionnel en est convaincu, tous les secteurs de l'économie sont affectés par la révolution numérique : « Elle ne se résume pas aux conflits entre Uber et les taxis ou Airbnb et les hôteliers. Le numérique est très présent dans le BTP, par exemple. L'irruption du BIM, le *building information modeling*, va transformer le secteur. Un bâtiment peut aujourd'hui être conçu de A à Z sur ordinateur. L'isolation, l'électricité, la plomberie, etc., tout est intégré au fur et à mesure dans une maquette numérique : exit les plans papiers, et le maître d'œuvre peut gérer le chantier à distance. C'est ça aussi la révolution numérique ! ».

Un curieux paradoxe

Les entreprises en ont-elles vraiment pris la mesure ? Pas toutes, affirme Laurent Pontegnier, directeur général de l'association Transition numérique plus : « J'observe une vraie rupture entre deux types de structures : celles qui se sont dotées d'un responsable informatique/bureau-

rique, celles qui n'en ont pas. Ces dernières sont orphelines, souvent perdues face à Internet. La transition numérique risque d'être très douloureuse pour ces entreprises car, il ne faut pas se le cacher, Internet est un puissant levier d'amélioration de la compétitivité ».

En la matière, l'économie française est victime d'un curieux paradoxe : l'Hexagone est l'un des pays les mieux équipés au monde, les Français sont très friands de nouvelles technologies, mais le Commissariat général à la stratégie et à la prospective, France Stratégie, observe une plus forte pénétration du numérique chez les particuliers

que dans les organisations productives⁽¹⁾. « Chez soi, on achète en ligne, on se forme et on s'informe en ligne et on communique en ligne. Mais, une fois au bureau, on revient au téléphone fixe et au papier », observe B. Mazari.

L'impératif de la formation

Néanmoins, les habitudes changent. L'association de Laurent Pontegnier forme des milliers de chefs d'entreprise au numérique au sein du réseau des chambres de commerce et d'industrie, et il a été témoin de « l'évangélisation produite par le *smartphone* : il a touché tous les actifs, quels que soient leur génération ou leur niveau de qualification ». Pour L. Pontegnier, c'est d'ailleurs via le téléphone qu'interviendra la prochaine innovation de rupture, le paiement dématérialisé. « Vous imaginez ? Plus de factures, plus de délais de paiement, une comptabilité à minima. Cela va changer la vie de très nombreuses entreprises... »

Alors comment prendre la vague et éviter de boire la tasse ? Il faut se former, répondent en chœur les spécialistes. Françoise Adam, consultante en management, se dit « atterrée » par le manque de formation des élites et des cadres français : « Ils sortent souvent de grandes écoles dont les programmes sont dépassés ». Et Belahcène Mazari de renchérir : « C'est le cas pour tous les autres actifs. Aujourd'hui, on apprend à un plaquiste à poser du placo. Point. Demain, on exigera de lui des connaissances en domotique et en informatique. L'impératif de formation s'impose à tout le monde ». Et la révolution numérique n'attendra pas. **Erwan Pastol**

(1) Tirer parti de la révolution numérique, France Stratégie, mars 2016.

Le numérique menace-t-il l'emploi ?

« 47 % des emplois d'aujourd'hui seront automatisés d'ici 2050. » Cette prédiction, un rien catastrophiste, émane du futurologue américain Jerry Kaplan. Faut-il croire les Cassandre ? « Le scénario est plausible », estime Françoise Adam. Mais la consultante précise immédiatement : « Les emplois les moins qualifiés seront les plus durement touchés. Mais les robots, il faut les concevoir, les fabriquer, les entretenir... ». Les créations d'emplois qualifiés compenseraient donc les destructions de poste. C'est aussi ce que croit Laurent Pontegnier : « Il y a déjà une forte demande sur certains métiers du numérique, comme les *community managers*⁽¹⁾ et les *customer relationship managers*⁽²⁾ ». Pour France Stratégie, la révolution numérique ne menace pas l'emploi, elle va le transformer : « Le salariat cohabitera de plus en plus avec de nouvelles formes d'emploi, plus proches du statut d'indépendant ».

[1] Gestionnaires des comptes Twitter, Facebook, etc. des entreprises.

[2] Spécialistes du marketing ciblé en ligne

Un gigantesque chantier

Le gouvernement a fixé l'objectif d'une couverture en Très haut débit de l'ensemble de l'Hexagone d'ici à 2022. Les opérateurs privés déploient progressivement la fibre dans les grandes aires urbaines, mais délaissent les zones rurales. L'équipement en THD de ces dernières est donc porté par les collectivités territoriales. En cinq ans, plus de 250 M€ d'argent public seront investis en PACA pour connecter entreprises et particuliers.

communes du département. Au total, 3 600 km de fibre optique seront tirés d'ici

d'ores et déjà demandé au délégataire qui va construire le réseau de recruter et de former localement, notamment des bénéficiaires du RSA ». Le Très haut débit est l'un des investissements publics les plus lourds de la décennie à venir. Les collectivités territoriales de PACA entendent bien faire rimer infrastructures numériques et développement économique local. **Erwan Pastol**



Réduire la fracture numérique. Tel est l'enjeu des plans Très haut débit (THD) lancés par nombre de collectivités de PACA ces dernières années. « Les opérateurs obéissent à une logique de profit, pas à une logique de territoire. Dans les Alpes-Maritimes, si le conseil départemental ne faisait rien, seule la bande littorale serait équipée et 77 % du territoire seraient sacrifiés. C'est inconcevable », résume Laurent Féraud, conseiller technique pour les nouvelles technologies au CD06. « Le conseil régional veut faire de PACA une *smart* région. Pour cela, on va mener une véritable politique de désenclavement numérique », indique pour sa part Chantal Eyméoud, vice-présidente de la Région et présidente de PACA THD, le syndicat mixte ouvert qui a en charge de déployer le Très haut débit dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence. Le THD est un basculement technologique majeur par rapport à l'ADSL : il s'agit d'assurer un débit d'au moins 30 Mégabits par seconde, c'est-à-dire de multiplier au minimum par quatre la vitesse actuelle de téléchargement et d'envoi des fichiers. « On doit adapter la technologie à la gourmandise en débit. Les entreprises et les administrations envoient des fichiers de plus en plus lourds. Et cet appétit de débit continue à la maison : aujourd'hui, on regarde la télévision via une box et une connexion est souvent partagée entre télévisions, tablettes, téléphones et ordinateurs. Le réseau doit suivre les évolutions des usages », explique L. Féraud.

Les collectivités à la manœuvre

Pour ne pas que le Très haut débit s'arrête aux portes de Nice et Cannes, le CD06 va donc compléter l'initiative privée et équiper 100 des 163

2021 par le syndicat intercommunal des collectivités territoriales informatisées des Alpes Méditerranée. Le coût du chantier (88 M€ au total) est principalement supporté par les six intercommunalités concernées (23 M€), l'État (21 M€), la Région (15 M€) et le Département (14 M€).

Dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, PACA THD va effectuer 78 000 raccordements à la fibre et moderniser une partie du réseau existant pour un coût total de 81 M€. « Il faut minimiser les coûts de génie civil. Plutôt que d'ouvrir systématiquement des tranchées, on va s'appuyer sur le réseau existant et se coordonner avec les gestionnaires d'infrastructures - comme ErDF - pour mutualiser le financement des travaux », précise François Bigot, directeur de PACA THD.

Privilégier l'emploi local

Le gigantesque chantier du Très haut débit attise les convoitises. Alors, pour donner la part belle à l'économie locale, PACA THD a signé une convention avec les huit entreprises chargées de bâtir le réseau : « L'objectif est de privilégier les entrepreneurs locaux, de créer des emplois directs et de former localement la main-d'œuvre nécessaire », affirme sa présidente C. Eyméoud. Cette ambition est partagée dans le Vaucluse, où 10 000 raccordements à la fibre ont déjà été réalisés. Avant le début d'une seconde phase de déploiement, Jean-Marie Roussin, vice-président du Département en charge de l'économie et du développement numérique, a déjà un objectif en tête : « Le THD implique des chantiers longs, sur 5 à 15 ans. C'est l'occasion de former des gens à des métiers d'avenir. J'ai

Un THD, deux technologies

Le Très haut débit est un seuil minimal de débit qu'on peut atteindre par deux moyens : la fibre optique ou la montée en débit de l'actuel réseau



cuivre. « Pour les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, nous avons fait le choix d'un mix technologique : de la fibre, mais aussi, dans certaines zones, une amélioration du réseau existant. Nous préparons progressivement le passage à la fibre d'ici 15 ans », explique François Bigot. Ce choix technologique est dicté par un impératif économique : le raccordement à la fibre d'un foyer coûte entre 1 000 et 1 200 € dans les Hautes-Alpes, contre environ 500 € dans une métropole.

Pour leur part, les Alpes-Maritimes et le Vaucluse misent sur le 100 % fibre. Après un premier déploiement réussi, le Vaucluse veut réaliser 47 000 raccordements d'ici 2020. L'ambition des Alpes-Maritimes est encore plus grande : « Nous voulons devenir le premier département de France 100 % fibre en 2021 », annonce Laurent Féraud.

DR



En marche vers Serre-Ponçon

En 2017, l'Embrunais et le Savinois donneront naissance à la communauté de communes de Serre-Ponçon. Une évolution logique pour Chantal Eyméoud, l'actuelle présidente UDI de l'Embrunais et sans doute celle de Serre-Ponçon. L'heure est à la maturité du fait intercommunal et l'élue, forte de sa proximité avec Christian Estrosi, veut monter résolument dans le train de l'histoire.

La communauté de communes de l'Embrunais vit ses dernières heures. À l'unisson du mouvement d'unification intercommunale à l'œuvre sur l'ensemble du territoire français, le 1^{er} janvier 2017, elle liera son destin à celui de son homologue du Savinois. Dans le processus fusionnel, le préfet des Hautes-Alpes a ajouté Pontis et Chorges (respectivement membres des communautés de communes de l'Ubaye Serre-Ponçon et de la Vallée de l'Avance). « C'est un territoire pertinent autour du lac de Serre-Ponçon », salue Chantal Eyméoud, l'actuelle présidente UDI de l'Embrunais, maire d'Embrun et 2^e vice-présidente de la Région. « J'ai toujours été favorable à cette simplification intercommunale et peu importe qu'un gouvernement socialiste l'ait mise en place. Il est temps de travailler sur des projets concrets. L'objectif de cohérence territoriale est atteint. L'hiver, avec les trois stations de ski (NDLR, Réallon, Les Orres, Crévoux)



qui proposent des activités sportives multiples. L'été, avec les activités de plein air autour du lac de Serre-Ponçon, où l'on recense 40 % des nuitées hôtelières de l'ensemble du département. Sans oublier l'arrière-saison, où les touristes apprécient de découvrir les richesses patrimoniales de ce nouveau territoire, notamment autour de Savines-le-Lac », poursuit l'élue, qui se présentera naturellement au poste de présidente de la future collectivité, dont le nom est d'ores et déjà connu : la communauté de communes de Serre-Ponçon. « Cette unification n'a pas été simple pour certaines communes, mais les conditions de fortification d'une nouvelle identité ne devraient pas rencontrer d'obstacles trop élevés », avance C. Eyméoud.

La plus-value intercommunale

Avec cette nouvelle page qui s'ouvre, la ville d'Embrun s'impose comme le centre névralgique du futur territoire, forte de ses 7 000 habitants ; un chiffre dépassant les 30 000 en pleine saison estivale. La maire sait ce qu'elle doit à l'intercommunalité. « Sans elle, le centre aquatique d'Embrun, qui ouvrira avant l'été 2017, n'aurait pas vu le jour, faute de financements suffisants. » Troisième ville du département après Gap et Briançon, Embrun se caractérise par sa sociologie mixte, « à la fois urbaine et rurale ». Les richesses de l'une se nourrissent de l'autre : les circuits agricoles courts inondent les

marchés ; la qualité du cadre de vie importe autant à ceux qui vivent en ville qu'à ceux qui ont fait le choix des métiers de la terre.

Désenclaver les deux départements alpins

La priorité se situe dans l'urgence de désenclavement du territoire. Sur le plan routier, l'autoroute A51 s'arrête net après Gap, délaissant le reste du département. Pour résoudre ce problème, Chantal Eyméoud mise sur le rail, militant depuis des années pour une ligne ferroviaire renforcée entre Gap et Briançon, afin de mieux fluidifier le déplacement des habitants à l'échelle départementale. « Christian Estrosi (NDLR, président LR de la Région PACA) s'est engagé à rendre les TER plus efficaces. C'est un indispensable préalable à notre épanouissement. » La vice-présidente régionale en charge des entreprises, de l'artisanat et de l'économie de montagne mène un combat similaire pour « connecter les deux départements alpins à la fibre optique. J'ai été nommée présidente du syndicat mixte ouvert PACA THD, dont l'objectif est de diffuser la fibre optique à la hauteur des enjeux économiques de nos départements. Les chefs d'entreprise sont très impatients ». Une évolution numérique dont les conséquences seront aussi bénéfiques en matière de télésanté, « indispensable face au déploiement croissant de la désertification médicale ». Chantal Eyméoud entend bien profiter de sa proximité avec le président régional pour faire de cette mandature un temps d'action pour l'économie montagnarde. « Je n'avais aucun reproche particulier à faire à Michel Vauzelle (NDLR, ex-président PS de la Région), mais il était moins sensible à cette problématique que ne l'est Christian Estrosi. » À ce dernier de ne pas décevoir les attentes de la future communauté de communes de Serre-Ponçon. **Marc Rambuzet**

L'enjeu des « retenues collinaires »

Il n'aura échappé à personne que le réchauffement climatique menace le modèle économique des stations de sport d'hiver. L'équation est simple : des températures plus élevées équivalent à des neiges moins abondantes. Les départements de montagne n'ont pas le choix : ils doivent produire de la neige de culture pour attirer et garder sur les pistes les amateurs de belle poudreuse. « Il ne s'agit pas de neige artificielle, mais d'une neige produite à partir d'eau stockée dans des retenues collinaires. Ces dernières permettraient, dès que les températures grimpent, de produire suffisamment de neige. Nous devons en construire pour dépasser l'aléatoire météorologique. »

Production de cerises La France mène bataille

Début avril, des dizaines de cerisiers en fleurs (et en bonne santé) étaient abattus dans le Vaucluse par des arboriculteurs en colère... (premier producteur de cerises, le département fournit 20 000 des 60 000 tonnes produites chaque année en France). Ils entendaient ainsi protester contre la décision de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, d'interdire au 1^{er} février 2016 l'usage du diméthoate sur tout le territoire national, et sans la moindre dérogation possible.

Depuis 2011, cet insecticide organophosphoré peu cher est utilisé pour lutter contre le *drosophila suzuki*, un moucheron venu d'Asie qui pond sur les cerises dont ses larves se nourrissent ensuite. En 2013 pourtant, l'Autorité européenne de sécurité des aliments avait interpellé les états membres sur la dangerosité potentielle du diméthoate. En 2015, c'est l'Agence nationale de sécurité sanitaire française qui l'avait classé comme « cancérogène possible ». Mais les arboriculteurs ne voient pour leur part que le risque de « concurrence déloyale » : le diméthoate n'étant pas interdit dans les autres états européens, en cas d'attaque du drosophile, ce sont les cerises européennes qui seront consommées en France.

Le gouvernement français a d'abord tenté d'obtenir l'interdiction du diméthoate dans l'ensemble de l'Union européenne. Échec. Il a donc fait jouer la « clause de sauvegarde nationale » qui permet de déroger à la libre circulation des marchandises pour des raisons de « protection de la santé et de la vie des personnes et des animaux ou de préservation des végétaux ». Depuis le 22 avril, l'importation en France de cerises traitées au diméthoate est donc interdite. Exit la distorsion de concurrence. Quant au *drosophila suzuki*, des agriculteurs bio le piègent avec des

mélanges à base de vinaigre, de cidre et d'eau ou de levure de bière, de sucre et d'eau. Ou avec un insecticide bio : le Spinosad. C. B.



La députée Le Pen prend la défense de la lavande

C'est une décision du Parlement européen qui a poussé la députée FN du Vaucluse, Marion Maréchal-Le Pen, à interroger le gouvernement sur l'huile essentielle de lavande. « Ce produit a été assimilé à une substance chimique (...). Cette classification implique pour les producteurs des obligations réglementaires tatillonnes et onéreuses, alors que cette filière, fondamentale pour plusieurs départements, souffre déjà de fragilités liées aux évolutions climatiques, au dépérissement bactérien et à la concurrence. » C'est la molécule naturellement présente dans la lavande, le linalol, qui est au centre des débats. Le Parlement européen estime qu'elle est potentiellement allergène et assimilable aux produits chimiques fabriqués dans d'autres huiles. La députée Le Pen sait qu'en Provence les plantes à parfum sont cultivées sur 22 000 ha, concernent 2 000 producteurs et représentent donc un enjeu économique de taille. H. G.

*Draguignan et ses environs,
un territoire mis en images à découvrir en librairie !*

**DRA
CÉ
NIE**
*Terres
de Provence*
PHOTOGRAPHIES
CAMILLE MOIRENC

edisud



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DRACÉNOISE

RETOUR
SOMMAIRE

Lutte anti-pollution maritime

Les marins-pêcheurs à contribution

C'était un exercice de remorquage comme il s'en déroule régulièrement en Méditerranée. Le 27 avril dernier, la préfecture maritime, la Principauté de Monaco et l'Italie imaginaient une collision fictive entre un pétrolier et un navire roulier, au large de Monaco. Une première opération a consisté à venir en aide à l'un des navires, pour un remorquage d'urgence. La seconde avait pour but de lutter contre une marée noire, fictive également. C'est là que sont intervenus des marins-pêcheurs.

Les deux équipages niçois du *Papeete II* et du *Jessica*, plus habitués à pêcher des sardines dans leurs chaluts, ont pris part aux opérations. Formés par le Centre d'expertises pratiques de lutte anti-pollution (Ceppol) de Brest, ces quatre marins-pêcheurs se sont exercés au maniement de chaluts spécifiques à la lutte anti-pollution. « Ce sont des filets dont les mailles sont extrêmement fines et qui peuvent récupérer des billes d'hydrocarbures », explique Sarah Cottin, à la préfecture maritime. Les autorités forment ainsi régulièrement des marins-pêcheurs volontaires.



En cas de pollution maritime, ces professionnels sont réquisitionnables. Ils utilisent alors leurs propres bateaux et la préfecture met à leur disposition les chaluts spécialisés. Ces marins sont par la suite défrayés, pour compenser leur perte d'activité.

Pour lutter contre la pollution en mer, la Marine dispose déjà du *Jason*, basé à Toulon. C'est le premier bâtiment mobilisable si une marée noire était constatée. « Mais les bateaux de notre flotte anti-pollution sont principalement des navires hauturiers, précise Sarah Cottin. C'est pourquoi nous avons besoin du concours des pêcheurs, en complément. Leurs embarcations peuvent intervenir près des côtes, dans les recoins inaccessibles aux bâtiments militaires. » S. L.

Éradication du charançon rouge

Pour que Revive les palmiers

Sur la communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée (Cavem), un quart des palmiers sont infectés par le charançon rouge. Depuis 2010, un décret rend obligatoire la lutte contre ce ravageur venu d'Asie. Avec deux moyens : un insecticide chimique (Confidor) applicable 8 à 10 fois l'an et un produit biologique à base de nématodes (prédateurs du charançon, mais aussi d'autres insectes y compris les abeilles...). Des méthodes contraignantes et onéreuses (de 600 à 1000 € par arbre) du fait de la multiplication des traitements et de leur application par nacelle.

Un nouveau dispositif, mis au point par l'entreprise Syngenta, consiste, lui, à injecter du benzoate d'émamectine dans le cœur de l'arbre, une fois par an, pour atteindre les larves du charançon. Moins onéreux (140 à 250 € par arbre), Revive serait, selon Syngenta, efficace à 99 %. C'est ce procédé qu'a choisi la Cavem « dans le cadre d'une démonstration partenariale de portée nationale, encadrée scientifiquement par l'INRA » et visant à réduire la population de charançons sous 3 ans. Les particuliers sont incités à s'y associer en bénéficiant de tarifs négociés... C. B.

Groupe
Solimut
Mutuelles
de France
présente

TROPHÉES
Caractères
3^e édition

LES INITIATIVES SOLIDAIRES DANS LE TRAVAIL

en partenariat avec



SOLIMUT Mutuelles de France, Union Mutualiste de Groupe immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 537 793 882. Siège social : 47 Rue Pierre Faillin - 69013 LYON. Siège social de la filiale : 10 rue de la République - 69002 LYON. Solimut est une filiale de la Caisse d'Allocations Familiales de la Communauté de l'Est de la Région Rhône-Alpes. C'est la municipalité et au contrat de l'Union Mutualiste de Groupe de la Région Rhône-Alpes. 41 Rue MIBOUX 75139 Paris Cedex 09 - 0170 - Conception - www.LesSoleils.fr - Crédit photo : Shutterstock.

APPEL À CANDIDATURES

Vous êtes à l'origine d'une initiative solidaire dans un cadre professionnel, ou vous y avez simplement participé ? Portez-vous candidat* et racontez-nous votre histoire ! Grâce à vous, d'autres initiatives verront le jour...

Vous êtes témoin d'une action d'entraide ? Dîtes-le nous via le formulaire de contact du site.

* Les candidatures peuvent être déposées à titre individuel ou collectif (regroupement de salariés, service de l'entreprise, CE, CHSCT, etc.)

Informations et inscriptions sur
www.TropheesCaracteres.fr

DÉPÔT DES DOSSIERS
JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 2016

avec le soutien de



ALLER AU
SOMMAIRE

NOS DÉCHETS FINISSENT DANS LA MER

LA PROPRETÉ C'EST NOUS
LE CIVISME C'EST VOUS !



Ferme la Marcotte

« Aimez, semez, essaimez »

Produire en toute sobriété. C'est en résumé le concept de la Marcotte, dont le prototype vient d'être inauguré à Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône, sur le site du lycée agricole de Valabre. L'idée : une ferme urbaine et citoyenne, plate-forme d'économie circu-

laire qui transforme ses déchets en ressources. Mais aussi un îlot de verdure ouvert au public et créateur de lien social.

« Inspirée de la nature, la Marcotte fonctionne comme un écosystème. Elle recycle les déchets, elle dépollue l'air, traite les eaux usées grâce aux plantes et produit toute l'énergie dont elle a besoin », détaillent ses concepteurs, le Pôle Eco Design (agence de design responsable) et l'Institut Inspire (Initiative pour la promotion d'une industrie réconciliée avec l'écologie et la société). Ce dernier se veut d'abord un centre de réflexion et de mutualisation des connaissances pour réconcilier l'économie avec la biosphère, avec des actions pédagogiques auprès des entreprises et des collectivités. Mais Inspire voulait aussi proposer du concret. C'est le rôle de la Marcotte, qui produira des aliments (fruits, légumes, œufs, champignons, miel) distribués en circuits courts. « Il s'agit de faciliter la transition vers un modèle de développement économique créateur d'emplois, capable de créer plus de richesses et de bien-être tout en consommant moins de ressources naturelles », précise Emmanuel Delannoy, directeur

Forêt provençale
Le pin d'Alep revalorisé

PNR des Alpilles

C'est un élément familier souvent assimilé à sa vulnérabilité face aux incendies, et pourtant il pourrait devenir une ressource

économique de taille : le pin d'Alep serait-il l'or noir de demain ? C'est ce qu'avance Denis Revalor, secrétaire du syndicat des propriétaires forestiers des Bouches-du-Rhône : « Depuis la dernière guerre mondiale, la forêt provençale est inexploitée, alors que la ressource en pin d'Alep est énorme. C'était un matériau utilisé avant les années 40 dans l'industrie comme du bois noble. Il n'y a donc aucune raison de ne pas le réhabiliter aujourd'hui ».

Actuellement, l'espèce est essentiellement utilisée par l'usine de papeterie de Tarascon. Pour changer la donne, le syndicat tente de structurer une filière qui exploiterait cette ressource essentiellement dans le Var et les Bouches-du-Rhône et dont la surface d'exploitation est estimée à 223 000 ha pour une production de 530 000 m³/an. Mais tout est à faire. Tout d'abord, faire normaliser le pin d'Alep par des bureaux de contrôle, afin qu'il puisse être utilisé dans la construction. Une étude est en cours, dont les résultats devraient être connus en 2017. Ensuite, recenser tous les usages possibles de l'essence dans la construction. Enfin, organiser l'ensemble du processus de valorisation, en partant de l'exploitation jusqu'à la commercialisation. « Nous voulons mettre à disposition des propriétaires tous les outils pour que ça marche, afin qu'ils participent au projet. La seule inconnue est leur volonté d'adhésion que nous ne maîtrisons pas », précise Denis Revalor.

Dans les Bouches-du-Rhône, seuls 19 % de la forêt de pin d'Alep pourraient à ce jour être exploités. Une meilleure gestion des forêts permettrait d'augmenter la capacité à 50 %. H. G.

Containers recyclés

Un produit d'avenir ?



Des containers maritimes recyclés en bureaux ou en logements, sur le papier, cela semble une bonne idée. Mais la théorie se heurte à des difficultés très concrètes. En été, la température peut y être infernale et en hiver, glaciale. Si un container recyclé est 40 % moins cher à l'achat en moyenne qu'un bâtiment

d'Inspire. Le projet est soutenu par le physicien Hubert Reeves et l'architecte Luc Schuiten.

Objectif à terme : un réseau de Marcotte implantées dans les villes. Celle de Gardanne servira donc de démonstrateur auprès des citoyens et des décideurs, et de support pédagogique auprès des plus jeunes, souvent déconnectés de la nature. Conçu exclusivement en matériaux locaux et recyclables, le bâtiment est modulable à l'infini (de 60 à 200 m²). Coût de la ferme de Gardanne : 84 000 € financés pour moitié par Inspire et par une campagne de financement participatif sur Blue Bees. C. B.

construit en béton, son exploitation devient coûteuse, car énergivore en chauffage et climatisation. Consciente de ces limites, LVD Énergie a décidé de s'atteler à ce problème. Spécialisée dans la vente de containers maritimes recyclés, l'entreprise basée à Aubagne vient de conclure un partenariat de Recherche & Développement avec le laboratoire Tech PACA du CEA Cadarache. Pendant un an, le laboratoire va planter des capteurs dans plusieurs containers pour repérer les éventuels points de chaleur, optimiser les ouvertures (emplacement et dimension des portes et fenêtres) et tester différents isolants (laine de roche, laine de verre, peinture et enduits réfléchissants, ...). « L'objectif consiste à réduire la consommation énergétique tout en conservant un confort thermique », précise Yassine Bhihi, ingénieur à LVD Énergie.

À l'issue de ces recherches, les responsables du CEA Cadarache espèrent mettre au point plusieurs brevets. Une fois les verrous techniques levés, les dirigeants de LVD Énergie tablent, eux, sur une croissance de leur activité de vente de containers, jusqu'ici quasi confidentielle, afin « de faire des containers en fin de vie de véritables produits d'avenir ». S. L.

Un été d'exception

10^e édition des Nuits Carrées, jeudi 23 et vendredi 24 juin dès 19h

Victoires du Jazz, mercredi 13 juillet, 20h30 - antibesjuanlespins.com

56^e Festival international de "Jazz à Juan" et Festival "Off"

Du 14 au 24 juillet, 20h30 - Pinède Gould - jazzajuan.com

Feux d'artifice à Antibes et Juan, 13 et 14 juillet à 22h30

Festival pyromélodique, les 6, 15, 20 et 24 août à 22h

"À ciel ouvert" avec Nicolas Lavarenne jusqu'au 18 septembre

24^e Festival d'Art Sacré, du 18 au 27 septembre

Musée Picasso

Jusqu'au 26 juin, "Soulages Papiers"

Jusqu'au 12 juillet, Chemin de traverse VI

Musée Peynet et du Dessin humoristique

Jusqu'au 29 septembre, "Dubout/Pagnol : Soleils de Provence"

Musée d'Archéologie

Jusqu'au 6 novembre, "Vestiges contemporains"

Espace Mer et Littoral, du 15 juin au 15 septembre

entrée libre du mardi au samedi

Exposition Jazz au Palais des Congrès

Du 1^{er} au 31 juillet, photographies de Philip Ducap

"Eden-Roc une maison d'été au Cap d'Antibes",

Jusqu'au 1^{er} octobre médiathèque Albert Camus

et aussi...

Déantibulations, du 9 au 12 juin

Les nocturnes des Casemates, de juillet à août

Fête de la Saint Pierre, du 1^{er} au 3 juillet

Fêtes de Notre Dame de Bon Port, du 7 au 10 juillet

Bals populaires, 13 juillet

14^e National de Boules carrées, 14 juillet dès 10h

Nuit des Étoiles, 5 août bastion St Jaume à 21h30

Braderie d'Antibes, du 25 au 27 août

Fête Jeunesse et Sport, 3 septembre Fort Carré

Marché des Potiers, 10 septembre Pré des Pêcheurs

Journée du Patrimoine, 17 et 18 septembre

Braderie de Juan, du 23 au 26 septembre

Un été très show à la Pinède Gould

Samedi 2 juillet, 18h30

Kids United

Mercredi 6 juillet, 20h45

Les Chevaliers du Fiel "Otaké"

Vendredi 8 juillet, 20h30

"Enfant Star et match le concert"

Lundi 11 juillet, dès 19h

31^e Big Reggae Festival

pour plus d'infos
antibes-juanlespins.com

[f](#) [mairieantibesjuanlespins](http://mairieantibesjuanlespins.com) [E](#) [antibes_jlp](http://antibes_jlp.com)

Un artisan aux doigts d'or

Représentant la 5^e génération à la tête de l'atelier familial fondé en 1875, Pierre Mouret crée, réédite et restaure des luminaires. Homme au talent modeste, comme le sont les vrais passionnés, il a étendu la renommée de cette maison marseillaise à l'échelle nationale, mais aussi internationale.

Si le métier d'éclairagiste évoque de prime abord le milieu du cinéma ou encore du théâtre, c'est aussi, selon le Larousse, un spécialiste des techniques employées pour obtenir un éclairage assurant de bonnes performances visuelles et une ambiance lumineuse agréable. Et c'est bien ainsi que Pierre Mouret définit son métier. Un métier qui lui a permis de se révéler en tant qu'artisan, mais aussi en tant qu'artiste.

Depuis 1875, la Maison Mouret, à Marseille, a connu plusieurs vies, d'abord fabricant de bronzes pour la marine, puis spécialiste de l'orfèvrerie religieuse. L'activité actuelle commence à la fin des années 50, lorsque le grand-père et le père de Pierre, passionnés d'antiquités, se mettent à restaurer des lustres anciens. Peu à peu, ils fabriquent leurs propres luminaires et cette activité devient la spécialité de la maison.

De son côté, le jeune Pierre cherche sa voie. « En 1978, je rate brillamment mon bac. Mon père m'envoie en Italie, où je me forme pendant 3 mois chez un fournisseur. » C'est alors qu'il remporte un concours photo organisé par *Paris Match* et gagne son ticket pour couvrir, en 1980, le 3^e Paris-Dakar. Une aventure dont il garde un excellent souvenir : « Moi qui aime le dépassement de soi - je fais beaucoup de montagne, de bateau -, le Dakar m'a fait outrepasser mes limites physiques et mentales ! ». Au retour, le service militaire vient mettre en pause son projet de retenter l'expérience côté compétition et le jeune homme rejoint définitivement l'atelier familial.

Des créations sur-mesure

Au début des années 80, la Maison Mouret bénéficie déjà d'une certaine aura. « Mon grand-père était un vendeur hors normes, très mondain. » Quelques années plus tard, lorsque Pierre prend la tête de l'entreprise, la passation est fluide. « J'ai su



Charles Morel/Objectif Méditerranée

prendre ma place, à l'atelier, tandis que mon père, qui avait plus une culture de vendeur, comme son père, s'est chargé de la clientèle. » Très manuel, le jeune homme enrichit son savoir-faire au fil des restaurations. Et c'est lors d'un salon à Paris, en découvrant des luminaires inspirés de ses propres créations sur le stand d'une grande maison, qu'il prend conscience de son potentiel. Au fil des salons, il tape rapidement dans l'œil des professionnels. Le succès de son lustre acanthe en spirale commence ainsi. « Depuis, nous en avons vendu beaucoup dans le monde ! » À cette époque, l'atelier est l'un des rares à proposer des luminaires personnalisés et le travail de Pierre sur la couleur est particulièrement apprécié. « L'une de mes spécialités est de coordonner les appliques aux échantillons de tissu mural de mes clients. C'est

en quelque sorte un don : on me présente une couleur et je suis capable de la reproduire. »

La demande est telle qu'une partie de la production est confiée à un artisan italien. « Cependant, nos fidèles clients marseillais constataient une différence dans la production et nous reprochaient de ne pas la réaliser dans notre atelier. J'ai mis du temps à m'apercevoir que certains travaillent avec leurs doigts, d'autres avec leur cœur. J'ai quelque chose en plus dans ces 10 doigts... » Pierre décide alors de cesser sa collaboration avec son partenaire italien.

En 1996, à 36 ans, il repart de zéro ou presque, pour se consacrer pleinement à sa boutique marseillaise.

Entouré de sa mère et secondé par son épouse Nathalie, qui lui permet de se concentrer sur son art, il revient à « sa vérité », avec pour seule limite ce qu'il est physiquement capable de produire lui-même. « Car, afin de ne pas perdre la confiance de nos clients, je tiens à finaliser moi-même toutes les pièces. » Chaque création - même si Pierre Mouret préfère parler de réinterprétation - est du sur-mesure. « De là, elle peut être dupliquée, mais elle sera toujours personnalisée en fonction des souhaits du client. » Une démarche qui demande une très forte implication de l'artisan. « Financièrement, ce n'est pas un bon calcul, mais je ne conçois pas mon travail autrement. »

Vers une 6^e génération ?

Honoré pour la seconde fois du label d'État « Entreprise du patrimoine vivant », qui consacre les savoir-faire artisanaux d'excellence, Pierre Mouret est aujourd'hui à la tête d'une belle collection, parfaitement identifiable malgré son refus de signer ses produits. « C'est dû à la fois à ma personnalité

que l'on dit très humble et, paradoxalement, à un certain snobisme : pas la peine de signer puisque le produit est reconnaissable ! »

Interrogé sur l'avenir, le maître éclairagiste se veut prudent face aux contraintes financières qui pénalisent et frustrant aujourd'hui la créativité des artisans. « J'ai la chance de pouvoir nourrir ma famille de cette passion, ce qui est donné à très peu de gens. Même si elle me rémunère moins qu'auparavant, je peux m'estimer heureux d'être encore ouvert aujourd'hui. » Le passage de relais à son fils Thibault dépendra du développement de l'entreprise, notamment sur le créneau du e-commerce. « Moi qui ressens encore aujourd'hui le poids de la transmission du patrimoine familial, je ne souhaite pas qu'il prenne la suite par devoir. »

Florence Clair/Charles Morel

10 JUIN



10 JUIL.

VIVEZ

UN MOIS DE FÊTE

MARSEILLE

LA FAN ZONE
Plages du Prado
45 retransmissions
sur écrans géants,
animations tous
les jours, concerts...

GRATUIT

marseillevillehote.marseille.fr



LE CUBE M
Vieux-Port
6 juin-7 juillet
9h/19h
Informations,
culture, tourisme,
animations

Nous sommes **Marseille**

Partenaires locaux de la Ville Hôte



La Provence



RETOUR
SOMMAIRE



Pôle céramique

Une renaissance pour Vallauris

En mai, le comité scientifique qui doit plancher sur le concept du Pôle céramique de Vallauris était installé. Conservateurs du patrimoine, représentants de la Direction régionale des affaires culturelles, experts, historiens étaient réunis autour de Jean Léonetti, président de la communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis (CASA), et de Michelle Salucki, maire de Vallauris-Golfe Juan. Depuis 2008, la CASA et la Ville de Vallauris collaborent autour de la création d'un équipement dédié à la céramique, ADN de la cité des potiers et dont on attend qu'elle redevienne le poumon de l'économie locale. « On veut un projet qui allie économie, formation des jeunes, activité commerciale et rayonnement touristique international. Et bien sûr un projet culturel qui apporte une identité forte à Vallauris qui est la "terre des potiers" », lance J. Léonetti.

L'ensemble doit prendre corps en plein centre de Vallauris sur trois terrains, propriétés de la CASA, dont l'ancien atelier Madoura acquis en 2013, une parcelle voisine achetée en 2015, l'espace d'exposition Grandjean et l'école municipale des Beaux-Arts Céramique. « Il ne faut pas un projet qui brille mais un projet porteur d'un message très fort de relance de la céramique à Vallauris, dans le temps et de manière pérenne », surenchérit M. Salucki. L'espace Grandjean assurera la part éducative en abritant une école de céramique et un centre d'apprentissage régional. Des espaces commerciaux, touristiques, de démonstration ainsi que des ateliers d'artistes sont également au programme. Quant à l'espace culturel, il sera tout naturellement accueilli dans l'ancien atelier Madoura où Picasso créa près de 3 000 œuvres entre 1946 et 1971. Mais la rénovation du bâtiment pourrait être compliquée. Le coût du pôle est estimé à 30 M€. Le concept définitif devrait être validé fin 2016 pour une ouverture en 2020. C. B.

Opéra de Marseille

« Faire tomber les barrières »

La saison 2015/2016 de l'opéra de Marseille s'achève sur une note positive, avec 120 000 spectateurs, activités pédagogiques et concerts sur le département inclus. « Chaque année, la fréquentation progresse, avec un public qui rajeunit », se félicite son directeur, Maurice Xiberras. Les bonnes critiques, notamment sur la prise de risque avec l'attribution de rôles importants à des chanteurs français, et la participation de l'orchestre à des festivals en France et à l'étranger sont deux autres motifs de satisfaction. Enfin, pour la première fois, la scène de l'opéra s'est ouverte au théâtre, à l'humour et au jeune public. « Nous avons ainsi attiré une clientèle qui n'aurait jamais osé pousser la porte de l'opéra. Ce mélange des genres crée des passerelles et fait tomber les barrières. »

Le pari de l'ouverture semble donc réussi et la saison 2016/2017 s'inscrit dans cette veine. Valérie Lemerrier viendra ainsi présenter son nouveau spectacle, Sylvie Vartan et Isabelle Mergault joueront *Ne me regardez pas comme ça !*, tandis que Lambert Wilson chantera Montand. Côté opéra, les grands titres du répertoire - *Hamlet* notamment - côtoieront des œuvres méconnues ou à redécouvrir, telles *Anna Bolena* et *Maria Stuarda* de Donizetti, ainsi que *I Capuleti e i Montecchi*, un opéra de Bellini rarement joué. « Nous accueill-



Hamlet/Christian Dresse 2010

lons des artistes avec lesquels nous avons envie de faire un bout de chemin, comme Sabine Devieille, lauréate des Victoires de la musique, qui interprétera le rôle-titre de *Lakmé*. » En tout, 8 opéras, auxquels s'ajoutent le philharmonique, le ballet, le théâtre, etc.

La quasi-totalité du budget de l'opéra de Marseille (17 M€) est assurée par la municipalité. « Le conseil départemental nous soutient également en finançant les concerts dans les collèges et maisons de retraite des Bouches-du-Rhône. Ce volet pédagogique est essentiel : il nous permet de semer sur le terrain pour récolter ensuite ! » Seule incertitude, la dotation de l'État, à hauteur de 410 000 € l'année dernière, n'est pas encore connue. « Mais je présume qu'elle ne sera pas en hausse... », regrette Maurice Xiberras. F. C.

Molière au fil de l'eau

Une pièce mythique - *L'Avare* -, des artistes multi-talents au sein d'une compagnie - La Drôlesse - aussi déjantée que captivante, un agenda de programmation au fil de l'eau à bord d'une péniche baptisée le Lapin vert... : voici un projet loufoque mais bien réel, dont le point d'orgue aura lieu à Avignon dans le cadre du festival off, du 7 au 30 juillet. Cette drôle de péniche aménagée en salle de spectacle a



ouvert ses portes au public en novembre 2014 à Joinville-le-Pont, dans le Val-de-Marne. Animés d'une créativité sans limites et sans cesse bouil-

lonnante, ses artistes-passagers traversent la France depuis début mai au gré d'escales sur la Marne, la Saône, puis le Rhône pour y présenter leur dernière création, *L'Avare* de Molière, et échanger - voire créer - avec ses publics. La Compagnie a su saisir toute la modernité d'une histoire imaginée il y a près de 350 ans, articulée autour du petit bourgeois qui souhaite coûte que coûte préserver son patrimoine. Abordée sans farce ni moquerie, la pièce est traitée sous un angle tragique et psychique, pour nous parler de la peur de vivre, de vieillir ou de mourir, de l'angoisse de ne plus être aimé, de nos rapports familiaux, de nos rêves, d'amour et de poésie... de la vie en somme ! A.-C. F.

Bernar Venet : du goudron naît le talent



ADAGP, Paris 2016

Si l'artiste plasticien français Bernar Venet jouit aujourd'hui d'une renommée internationale, grâce notamment à ses « lignes indéterminées » et autres « Arcs monumentaux », il n'en fut pas toujours ainsi. Pour illustrer les étapes franchies par le sculpteur de formes géométriques et rendre hommage à sa créativité de toujours, l'Espace de l'Art concret du château de Mouans-Sartoux organise une exposition centrée sur *Les Origines 1961-1966*. Au cours de ces années, Venet donne libre cours à sa vision

conceptuelle de l'art et travaille à partir d'une scène d'inspiration peu commune, mais qui sera à l'origine de toute son œuvre à venir : une coulée goudronneuse à Carpiagne, près de Cassis, contre la falaise d'une carrière abandonnée. Fasciné par cette matière, il va l'exploiter et la sublimer dans sa série des *Goudrons sur papier*.

En 1963, avec la série des *Reliefs-cartons*, il magnifie ce médium par le recouvrement au pistolet de laque industrielle, qu'il préfère aux peintures à l'huile, se plaçant ainsi en rupture avec l'académisme pictural de l'époque. À cette période, il explore également les potentialités du son et réalise sa première pièce sonore, *Gravier Goudron*, enregistrement du crissement de la roue d'une brouette sur le gravier, préfigurant l'art conceptuel dans lequel il s'engagera à New York. Un début de carrière riche et audacieux, à découvrir jusqu'au 13 novembre. A.-C. F.

Christo nous emballe à la fondation Maeght

Il aura fallu quasiment 50 ans pour que se concrétise le projet d'édification du *Mastaba* de Christo à la fondation Maeght. Nichée à Saint-Paul-de-Vence, la fondation accueille jusqu'au 27 novembre une œuvre monumentale signée du duo d'artistes naturalisés américains, évoquant les édifices funéraires égyptiens. Si Jeanne-Claude a malheureusement disparu depuis 2009, son mari Christo Vladimiroff Javacheff a la satisfaction de voir, à plus de 80 ans, se réaliser un projet de grande envergure, mûri depuis les années 60.



Fondation Maeght

Connu dans le monde entier pour emballer la géographie et l'histoire grâce à des créations colossales composant avec la nature et les paysages, le couple est passé maître dans l'art de l'emballage géant et des structures de bidons. Cette pyramide de barils de pétroles colorés ose avec audace la confrontation avec la fameuse Cour Giacometti, l'architecture et les jardins de la fondation conçus par Josep Lluís Sert. En complément est présentée une exposition composée de sculptures, installations, dessins, maquettes et photographies, films, œuvres et travaux préparatoires qui retracent plusieurs décennies du travail de Christo et Jeanne-Claude. Une œuvre immense dédiée au détournement de la réalité du monde industriel, à l'imagination, à la redéfinition des espaces et à l'interprétation de la symbolique des lieux. A.-C. F.

KATERINA JEBB
 DEUS EX MACHINA
 2 JUILLET - 31 DÉCEMBRE 2016

MUSÉE RÉATTU
 10 rue du Grand Prieuré 13200 ARLES
 04 90 49 37 58 www.museereattu.arles.fr

MUSEE REATTU ARLES

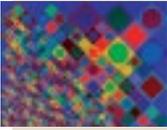
ARLES - LES PIERRETTES DE LA PROMENADE

RETOUR SOMMAIRE

Aix-en-Provence Un été fauve

C'est une rétrospective exceptionnelle et pleine de joie de vivre que propose le musée Granet à Aix-en-Provence, autour des œuvres du peintre marseillais Charles Camoin, mais également de celles de son maître, Cézanne, et de ses amis Matisse, Manguin et Marquet. Réunis dans le « groupe des Fauves », ces derniers, avec Camoin, ont révolutionné la peinture au début du XX^e siècle, usant de teintes violentes, sublimant les couleurs primaires, s'inspirant de la lumière éblouissante du Midi. Cette exposition propose au visiteur plus de 90 œuvres, dont beaucoup d'inédits de Camoin. Un parcours riche pour explorer la carrière et les amitiés de l'artiste qui célèbre la beauté du monde, entre impressionnisme et fauvisme.

Jusqu'au 2 octobre 2016. www.museegranet-aixenprovence.fr

Avignon, Gordes, Aix-en-Provence Vasarely au cœur de la Provence

Avec la triple exposition *MultiPLICITE*, le musée Voulard, à Avignon, le château de Gordes et la fondation Vasarely, à Aix, s'associent pour offrir une rétrospective du maître de l'art cinétique Victor Vasarely. Ce parcours provençal en trois volets, doté de nombreuses œuvres inédites, révèle le cheminement de l'artiste, de sa Hongrie natale à la Provence, où il a concrétisé ses grands projets de diffusion sociale de l'art. À Avignon, les collections d'arts décoratifs des XVII^e et XVIII^e siècles dialoguent avec l'univers plastique de Vasarely. À Gordes, on contemple ses *MultiPles*, combinaisons de signes et de couleurs, images kaléidoscopiques qui ont connu un succès international dans les années 60. À Aix, l'accent est mis sur ses rêves d'une cité polychrome du bonheur, avec des œuvres à dimension architecturale et urbaine.

Jusqu'au 2 octobre 2016. www.fondationvasarely.fr

Nice Les 12 fantastiques

C'est en échangeant avec des étudiants chinois que l'artiste Liu Yilin réalise la perte de repères dont souffre la jeunesse. Il se lance alors dans un projet de grandes sculptures de bronze colorées proches de l'art naïf représentant les douze signes du zodiaque, désireux de présenter ces animaux mythologiques à toutes les générations. Baptisée *Les 12 fantastiques*, cette œuvre rafraîchissante a remporté un large succès dans son pays ; la voici en France, et c'est dans les jardins du parc Phœnix

de Nice qu'elle est exposée pour 6 mois. En complément de ces créations mesurant entre 1 et 2 m, sont présentées des sculptures, peintures et calligraphies de l'artiste dans les salles d'exposition du parc.

Jusqu'au 31 août. www.parc-phoenix.org

Saint-Tropez Un fauve singulier

Curieusement plus célèbre de son vivant que de nos jours, le peintre Othon Friesz trouve au musée de l'Annonciade, à Saint-Tropez, une reconnaissance ultime avec l'exposition Othon Friesz : Un fauve singulier. Au regard de la qualité des œuvres présentées (tableaux et peintures sur céramique) qui ne

réflètent que deux ans de sa création, on devine l'immensité de cet artiste. Ici, on zoome donc sur sa période fauve, sachant qu'il est vraisemblablement l'un des peintres qui est allé le plus loin dans ce courant, en travaillant notamment le dessin, en stylisant les contours. La nature méridionale envahit sa peinture par d'extravagantes arabesques. Des vues de Cassis, du Bec-de-l'Aigle, d'Anvers ou de Honfleur exaltent un fauvisme authentique et plein d'expression.

Du 18 juin au 17 octobre 2016. www.saint-tropez.fr

Marseille Extraordinaires Baga

Marseille

Tout le talent artistique du peuple guinéen Baga est à découvrir dans la chapelle du centre de la Vieille-Charité à Marseille. Grâce à une collaboration fructueuse avec le musée Barbier-Mueller de Genève, une vingtaine de sculptures de très haute qualité invitent à l'admiration.



Masques, statues, mais aussi tambours et sièges composent cet ensemble de sculptures sur bois raffinées, parfois polychromes, qui témoignent des rites et coutumes de ces artistes d'Afrique de l'Ouest. Majestueuses et emblématiques, on comprend qu'elles aient fasciné des générations d'artistes occidentaux tels Picasso ou Giacometti. En bonus, une ethnographie très fouillée de l'art Baga signée de l'anthropologue David Berliner...

Jusqu'au 18 septembre. www.vieille-charite-marseille.com

Cannes L'esprit du lieu

Cannes

Organisée dans le cadre de l'Année France-Corée, l'exposition *Bae Bien-U, l'esprit du lieu*, à voir au musée de la Mer de l'île Sainte-Marguerite à Cannes, honore le photographe coréen de renommée mondiale. Les clichés, souvent tirés en très grand format, s'inspirent autant de l'expressionnisme abstrait de l'école photographique américaine des années 1930-1940, que de l'esthétisme traditionnel des paysages de montagne et d'eau peints à l'encre de Chine. Ses camaïeux de gris, ses jeux de clair-obscur, ses ciels diaphanes et ses cadrages rigoureux dévoilent avec douceur la magie de la nature, le motif emblématique du pin, symbole de l'âme coréenne... Une œuvre originale créée par Bae Bien-U sur l'île Sainte-Marguerite y est aussi présentée.



Jusqu'au 16 octobre 2016. www.cannes.fr

Nice Ernest Pignon-Ernest

Nice

Auteur d'images éphémères marouflées sur les murs des grandes villes du monde en écho aux événements qui s'y sont déroulés, le Niçois Ernest Pignon-Ernest se voit pour la première fois consacrer une grande rétrospective dans sa ville. Le musée d'Art moderne et d'Art contemporain présente croquis, esquisses préparatoires, dessins matrices, sérigraphies et photographies *in situ* réalisées par l'artiste. On explore ainsi son processus de travail, sa démarche novatrice, parfois provocatrice, sa créativité sensible qui exalte la mémoire, les mythes, la poésie, les révoltes, les personnalités hors norme... La série *Extases*, à découvrir à l'abbatiale de Saint-Pons, présente des portraits grand format de grandes mystiques chrétiennes, mis en scène au-dessus d'un miroir d'eau.



Jusqu'au 8 janvier 2017. www.mamac-nice.org

Marseille StreetArtShow #3

Marseille

Street Art Show, 3^e édition... avec quatorze artistes d'art urbain aux univers proches, unis par une même passion d'investir l'espace public pour y passer des messages et embellir la rue. Graffitis et calligraphies, portraits et fresques surréalistes, clichés de rappeurs, peintures sur bois, à l'acrylique ou à l'aérosol, collages de personnages hybrides, *live painting*, sculptures de résine ou de papier, affiches retravaillées, sérigraphies au pochoir ou dessins en noir et blanc ; chacun exprime dans son art sa vision du quotidien et ses rêves d'un monde plus beau. Un spectacle pour les yeux, à voir à la galerie Sain-Laurent, au cœur du marché aux puces de Marseille, dont les murs d'enceinte ont par ailleurs été recouverts de fresques monumentales signées des artistes présents.



Jusqu'au 30 août 2016. www.galeriesaintlaurent.com



LES MUSICALES DE
**LA FONT
DE MAI**

LE FESTIVAL DE MUSIQUE DU PAYS
D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

**VENDREDI
29**

FADOREBETIKO
AVEC KALLIROÏ



**SAMEDI
30**

MUSIQUES, CHANTS ET
DANSES D'ARMÉNIE AVEC
LÉVON MINASSIAN

**DU
29
JUILLET
AU
1^{ER}
AOÛT**



**DIMANCHE
31**

LES NUITS VÉNITIENNES
DE ANTONIO VIVALDI PAR
CHRISTIAN MENDOZE

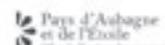


**LUNDI
1^{ER}**

CONCERT JAZZ AVEC
CHRISTOPHE LELOIL
(TZWING EN 1^È PARTIE)

TARIFS - Concert : 20 € | Pass nominatif 2 concerts : 35 € | Pass nominatif 4 concerts : 50 €
Assiette du terroir : 10 € (sur réservation) | Parking à proximité (800m)
Ouverture des portes : 18 h 30 | Début du concert : 21 h

Renseignements et réservations auprès de l'Office de Tourisme
Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Étoile
www.tourisme-paysdaubagne.fr
04 42 03 49 98



Le festival est financé par le Département des Bouches-du-Rhône, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Métropole Aix-Marseille Provence, le Pays d'Aubagne et de l'Étoile, l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Étoile et les communes participantes.

RETOUR
SOMMAIRE

Exposition réalisée avec la participation du Mucem

ACCORDE JAZZ

Le Conseil départemental
vous invite à découvrir sa
nouvelle exposition les
Trésors d'une musique
populaire

Le
Mucem

s'installe aux
Archives & Bibliothèque

18-JUIN
29
OCTOBRE
entrée gratuite

départementales
20, rue Mirès
13003 Marseille
www.cg13.fr



MARSEILLE
JAZZ
DES CINQ
CONTINENTS